

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR
LA COOPÉRATION INTERNATIONALE
DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT
LOCAL DURABLE ET INCLUSIF



Direction de la publication :

Assemblée des Départements de France
6, rue Duguay-Trouin
75006 PARIS

Juillet 2017

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF

La Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale du 7 juillet 2014 indique, dans son préambule, que la coopération internationale française doit permettre « d'apporter des réponses partagées à des défis communs ». La vulnérabilité et les exclusions touchent tous les pays et tous les territoires. Coopérer entre territoires dans ce domaine entre pleinement dans ce nouveau paradigme, car c'est un moyen d'apporter des réponses partagées à ce défi commun.

« Repousser les frontières séparant des pays «pauvres» qui auraient des problèmes à résoudre et des pays «riches» qui auraient des solutions, pour retenir une vision d'un monde aux défis communs, notamment celui de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui concerne tous les pays.

Il importe ainsi de dépasser les frontières pour entrer dans des stratégies d'alliance entre territoires et associations du monde pour agir ensemble à limiter les exclusions de toutes sortes et rechercher des logiques de coopération basées sur de vrais enjeux partagés entre Etats dits «du Nord» et «du Sud». Cette posture peut aussi conduire à s'interroger sur les facteurs qui, sur nos propres territoires, peuvent avoir des effets sur d'autres territoires.»

Etude AGIR EN COOPÉRATION POUR UN
DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF
Page 6

La mise en œuvre de projets de coopération décentralisée fait actuellement face à plusieurs défis, d'ordre juridique, financier ou politique. Mener des projets de coopération dans le domaine de l'action sociale et de la lutte contre la vulnérabilité et les exclusions permet d'apporter des réponses à ces différents défis :

- **L'action sociale est le cœur de compétence des Départements, chefs de file des solidarités humaines et territoriales. Ils ont développé une expertise en la matière qu'ils peuvent valoriser au sein de projets internationaux. C'est un domaine qui implique également les autres niveaux de collectivité ;**
- **Travailler en coopération dans le domaine du social est relativement peu coûteux en comparaison avec des projets de coopération classiques ;**
- **Agir en coopération dans ce domaine nécessite d'échanger entre parties prenantes plutôt que d'apporter des solutions toutes faites aux problématiques du partenaire. Cela répond aux exigences des citoyens d'impact sur notre territoire des différentes politiques menées par la collectivité, y compris dans le domaine de la coopération internationale.**

UNE DÉMARCHE EN DEUX ÉTAPES

Pour autant, mener des projets dans ce domaine ne va pas de soi. C'est pourquoi l'Assemblée des Départements de France s'est engagée, en 2013, dans une démarche de recherche-action visant à promouvoir des pratiques de coopération internationale de qualité dans ce domaine. Cette phase d'étude s'est appuyée sur l'analyse de 27 projets de développement local durable et inclusif menés par des collectivités territoriales, ou par des associations ou ONG en lien avec des collectivités. Ces analyses ont permis d'établir un guide méthodologique pour la construction d'un programme de coopération internationale dans le domaine de l'action sociale, Agir en coopération pour un développement local durable et inclusif (mars 2015).

TROIS OBJECTIFS

À la suite de ce rapport, une nouvelle phase, nommée TERRINCLUS, aujourd'hui terminée, a été mise en place. La démarche poursuivait trois objectifs :

- **Favoriser la mise en œuvre de projets dans le domaine de l'accès aux droits, la lutte contre les vulnérabilités et les exclusions.**
- **Améliorer les modalités de construction, mise en œuvre, suivi et évaluation de projets de coopération internationale dans le domaine de l'inclusion économique et sociale.**
- **Alimenter la boîte à outils du PNUD pour la mise en œuvre des ODD au niveau local à partir des expériences innovantes de TERRINCLUS.**

Cette étape a abouti à la publication de fiches de capitalisation de démarches pilotes menées par différents acteurs (Départements, Villes, Associations et ONG). Ces fiches ont pour objectif de doter les Départements et les acteurs partenaires des supports nécessaires pour s'engager concrètement et efficacement dans de nouveaux projets porteurs d'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de précarité. Ainsi, ces présentations s'adressent non seulement à l'ensemble des acteurs de la coopération internationale, mais aussi aux professionnels du social. Elles visent à promouvoir des pratiques innovantes dans le domaine de la lutte contre la vulnérabilité et les exclusions.

UNE CONTRIBUTION À LA BOÎTE À OUTILS POUR LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

TERRINCLUS avait également pour ambition de contribuer à l'alimentation de la boîte à outils pour la mise en œuvre au niveau local des Objectifs de développement durable (ODD), développée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ONU-Habitat et la Plate-forme globale des gouvernements locaux et régionaux pour l'Agenda 2030 pour le développement durable.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, NOUVEAU CADRE DU DÉVELOPPEMENT MONDIAL

Les Nations Unies ont adopté, en septembre 2015, à New York, l'agenda universel de développement post-2015, composé de 17 Objectifs de développement durable (ODD) :



Ce cadre universel de développement pour les 15 prochaines années est novateur pour deux raisons principales :

- Contrairement aux Objectifs du millénaire pour le développement, définis en 2000 pour les pays en développement, les ODD s'adressent à tous les pays et tous les territoires ;
- Pour la première fois, les Nations Unies ont pris conscience de l'importance de l'implication des territoires pour la définition et la mise en œuvre des Objectifs de développement durable.
- La lutte contre les vulnérabilités et les exclusions de toutes sortes est une thématique transversale des Objectifs de développement durable.

Les démarches pilotes menées et étudiées au sein de TERRINCLUS sont autant de bonnes pratiques pouvant faciliter la mise en œuvre des Objectifs de développement durable sur les différents territoires du monde.

TERRINCLUS : LE DISPOSITIF PROJET

Convaincue de l'importance de développer des projets de coopération de qualité dans le domaine du développement local durable et inclusif, l'Assemblée des Départements de France a mené, de 2013 à mars 2017, une démarche de recherche-action sur cette thématique. A présent, les Départements peuvent s'inspirer de ce travail pour initier et monter leurs propres projets de coopération dans ce domaine.

DIX DÉMARCHES PILOTES

La démarche TERRINCLUS a reposé sur la mise en œuvre des préconisations de l'étude *Agir en coopération pour un développement local durable et inclusif* au sein de « démarches pilotes ».

Dix démarches pilotes ont été mises en place, portant chacune sur une ou plusieurs des préconisations de l'étude :

- **Emergence du projet et finalités ;**
- **Diagnostic et formalisation ;**
- **Partenariat et participation ;**
- **Temporalité ;**
- **Partage des enjeux et réciprocité ;**
- **Suivi, évaluation et restitution.**

Partie prenante française	Partenaire étranger	Démarche pilote
Département de l'Aude	Municipalité de Sousse (Tunisie)	Création d'une plateforme d'échange de pratiques de démocratie participative pour la jeunesse
Département de la Loire-Atlantique	Provinces d'Agadir et de Chtouka-Aït Baha (Maroc)	L'évaluation d'un projet de coopération franco-marocain dans le domaine du social
Département de la Meurthe-et-Moselle	Province de Loja (Equateur) et Région de Piura (Pérou)	Développer la participation citoyenne des populations vulnérables grâce à un projet de coopération
Département du Pas-de-Calais	Centro superior de hosteleria y turismo de Valence (Espagne)	La mobilité internationale, vecteur d'amélioration de l'employabilité de jeunes en insertion
Département de la Savoie et Pays de Savoie Solidaires	Ville de Dessalines (Haïti), Judet d'Arges (Roumanie) et Département de Bignona (Sénégal)	Améliorer les politiques jeunesse et leurs dispositifs à travers l'échange entre partenaires de coopération
Département de la Savoie et Pays de Savoie Solidaires	Département de Bignona (Sénégal)	Le regard croisé entre partenaires sur « l'action sociale de l'Autre »
Département des Yvelines	Ville d'Anêho (Togo) et Département de Matam (Sénégal)	Innover dans les pratiques en s'appuyant sur la coopération internationale
Département du Val-de-Marne	Plusieurs collectivités territoriales européennes	Promouvoir la citoyenneté des migrants
Ville de Suresnes	Ville de Cap-Haïtien (Haïti)	Mobiliser les acteurs jeunesse en France grâce à un projet de coopération internationale
Solidarité Laïque	Pluri-acteurs (Tunisie)	Programme concerté pluri-acteurs France-Tunisie « Soyons Actifs / Actives »

UN COMITÉ TECHNIQUE

Les démarches pilotes ont été présentées et étudiées au sein d'un comité technique réunissant les porteurs de démarches pilotes et des structures porteuses d'une expertise particulière.

LES MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE

Assemblée des Départements de France, Département de l'Aude, Département de la Loire-Atlantique, Département de la Meurthe-et-Moselle, Département du Pas-de-Calais, Département de la Savoie et Pays de Savoie Solidaires, Département des Yvelines, Département du Territoire-de-Belfort, Département du Val-de-Marne, Agence Française de Développement, Agence nouvelle des solidarités actives, CERCOOP Franche-Comté, CFSI, Convergences, Délégation pour l'Action extérieure des collectivités territoriales, Ensis Conseil, France Volontaires, F3E, Grdr Migration – Citoyenneté – Développement, Lianes Coopération, Solidarité Laïque, Ville de Suresnes.

Le comité technique avait pour rôle d'assurer le suivi de la mise en œuvre des démarches pilotes et de participer à l'élaboration du guide méthodologique.

Plusieurs membres du comité technique ne s'y sont pas impliqués en tant que porteurs d'une démarche pilote, mais en tant que porteurs d'une expertise sur la conduite des programmes de coopération décentralisée dans ce domaine.

SOMMAIRE

Fiche de capitalisation méthodologique	Page
Département de l'Aude Création d'une plateforme d'échange de pratiques de démocratie participative pour la jeunesse	7
Département de la Loire-Atlantique L'évaluation d'un projet de coopération franco-marocain dans le domaine du social	13
Département de la Meurthe-et-Moselle Développer la participation citoyenne des populations vulnérables grâce à un projet de coopération	19
Département du Pas-de-Calais La mobilité internationale, vecteur d'amélioration de l'employabilité de jeunes en insertion	25
Département de la Savoie Améliorer les politiques jeunesse et leurs dispositifs à travers l'échange entre partenaires de coopération	31
Département de la Savoie L'action sociale de l'Autre	37
Département des Yvelines Innover dans les pratiques en s'appuyant sur la coopération internationale	43
Département du Val-de-Marne La promotion de la citoyenneté des migrants	49
Ville de Suresnes Mobiliser les acteurs jeunesse en France grâce à un projet de coopération internationale	55
Comité Français pour la Solidarité Internationale - CFSI Coopérer autrement en acteurs de changement (CAAC)	61
F3E Prisme et les approches orientées changement	67
Solidarité Laïque Programme concerté pluri-acteurs France-Tunisie « Soyons Actifs / Actives »	73

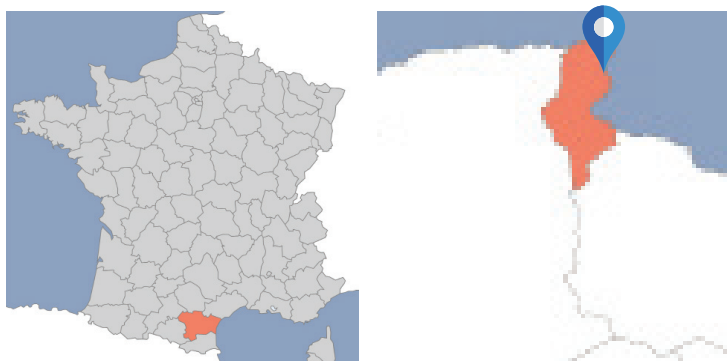
CRÉATION D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE DE PRATIQUES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE POUR LA JEUNESSE



Un projet visant à s'enrichir mutuellement des pratiques et des outils du partenaire pour favoriser l'implication des jeunes à la vie publique locale de part et d'autre de la Méditerranée.

PORTEUR : DÉPARTEMENT DE L'AUDE

PARTENAIRE : MUNICIPALITÉ DE SOUSSE (TUNISIE)



THÉMATIQUES :



JEUNESSE



PARTICIPATION
CITOYENNE

PRÉCONISATIONS :



DIAGNOSTIC ET
FORMALISATION



PARTAGE DES
ENJEUX ET
RÉCIPROCITÉ

QUELQUES CHIFFRES :

2012	16-25	67 000
Date de lancement du partenariat Aude-Sousse.	Tranche d'âge ciblée par le Conseil départemental des jeunes de l'Aude.	Coût total (en euros) du projet.

POURQUOI CE PROJET EST-IL RETENU COMME UNE DÉMARCHÉ PILOTE DE TERRINCLUS ?

L'étude AGIR EN COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF souligne, dans ses analyses et préconisations (page 74), la nécessité d'impliquer les personnes bénéficiaires du projet à toutes ses étapes.

« Il est un fait que partout dans le monde, les plus pauvres et vulnérables ont peu accès aux espaces traditionnels ou institutionnels d'expression. (...) Donner la parole aux femmes, aux jeunes, aux analphabètes, ou encore aux basses castes et exclus sociaux est déjà un projet en soi. »

Ainsi, la démarche pilote portée par le Département de l'Aude répond à plusieurs préconisations de l'étude :

DIAGNOSTIC ET FORMALISATION :

- Inclure un maximum de parties prenantes potentielles au futur projet au sein de diagnostics participatifs ;
- Cibler les personnes en difficulté.

PARTAGE DES ENJEUX ET RÉCIPROCITÉ :

Faire du projet en coopération un lieu d'innovations sociales pour l'ensemble des partenaires, supposant de :

- Penser « enjeux partagés » ;
- Travailler sur les mentalités pour quitter la logique d'aide et de don et entrer dans une logique d'échanges et d'apprentissages ;
- Mettre en avant le regard croisé ;
- Valoriser l'apport du projet pour chaque territoire et ses acteurs impliqués.

Par ailleurs, la démarche contribue aux Objectifs de développement durable suivants :

- ODD 4 : Education de qualité
- ODD 8 : Travail décent et croissance économique
- ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces

LE PROJET

GENÈSE ET CONTEXTE

Le Département de l'Aude et la Municipalité de Sousse, en Tunisie, ont initié leur partenariat en 2012, à l'occasion d'un projet de coopération dans le domaine du développement économique local.

Forts de cette première expérience, les deux partenaires ont souhaité poursuivre leur coopération, en l'axant plus spécifiquement sur la thématique de la jeunesse et la démocratie. Une concordance d'actions et d'enjeux est à l'origine de cette démarche :



- **La volonté des deux collectivités partenaires de mettre en place des instances participatives avec les jeunes** : conseil municipal des jeunes à Sousse, conseil départemental des jeunes dans l'Aude ;
- **La participation, deux ans de suite, d'une délégation de jeunes audois au forum jeunesse organisé par l'Institut français de Tunisie**, au cours duquel des échanges ont eu lieu entre audois et soussiens sur l'implication citoyenne des jeunes et la démocratie participative ;
- **L'enjeu de réduire la vulnérabilité des jeunes du bassin méditerranéen aux idéologies extrêmes et à la radicalisation**, notamment par l'implication citoyenne et en les associant à la recherche de réponses concrètes à leurs préoccupations ; les jeunes audois et soussiens ayant, pour beaucoup, en commun de se sentir isolés et sans perspectives d'avenir.

LES OBJECTIFS

Le projet de coopération entre le Département de l'Aude et la ville de Sousse a pour objectif de s'enrichir mutuellement des pratiques et des outils pour favoriser l'implication des jeunes à la vie publique locale de part et d'autre de la Méditerranée. Pour ce faire, la démarche repose sur trois axes :

- **L'accompagnement du projet « Municipalité efficace » de la ville de Sousse** ;
- **La création d'une plateforme d'échanges de pratiques de la démocratie participative réunissant les deux collectivités et d'autres acteurs** ;
- **Un échange de jeunes en service civique entre les deux territoires.**

LES ACTEURS

Côté français, le projet est porté politiquement par la commission « Démocratie et participation citoyenne » du Département de l'Aude. Techniquement, il est mis en œuvre par la mission Europe et Relations internationales de la collectivité.

Côté tunisien, le projet est porté par la municipalité de Sousse, en lien avec le Bureau de Démocratie locale, créé pour instaurer un dialogue entre la population et la collectivité afin de développer des services publics répondant aux besoins concrets des habitants.

Des associations de jeunes audois et soussiens sont partenaires du projet.

LE FINANCEMENT DU PROJET

FINANCEUR	CONTRIBUTION
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international français	21 170 €
Département de l'Aude	21 100 €
Municipalité de Sousse	9 125 €
Institut français de Tunis	6 280 €
France Volontaires	8 484 €
TOTAL	67 159 €

FOCUS SUR...

LA MOBILISATION DE LA JEUNESSE DES DEUX TERRITOIRES DANS UN PROJET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Les jeunes du Département de l'Aude et de la ville de Sousse sont impliqués en tant que parties prenantes de la construction, sur les deux territoires, d'instances de participation et d'implication des jeunes à la vie publique locale. Au-delà, les partenaires étudient de quelle manière l'action internationale peut être vectrice d'insertion professionnelle des jeunes, à travers la mise en place d'un dispositif d'échange de services civiques et un accompagnement à l'employabilité.

1 / LA MISE EN PLACE D'INSTANCES PARTICIPATIVES POUR LA JEUNESSE DES DEUX TERRITOIRES

Le projet repose sur la mise en œuvre d'instances participatives dans les deux territoires en coopération :

- **A Sousse, dans le contexte de transition démocratique et dans le prolongement de la mise en place d'un Bureau de la démocratie locale, la municipalité souhaite créer un Conseil municipal des jeunes.** Dans cette logique, une première étape a été mise en place : le projet « Municipalité efficace, dont l'objectif est de sensibiliser les citoyens quant à leur nouveaux droits constitutionnels.
- **Dans l'Aude, la collectivité renouvelée en 2015 souhaite impulser une dynamique de participation citoyenne sur son territoire, à travers la mise en place d'une commission « Démocratie et participation citoyenne » et par la création d'espaces de dialogue, d'expression et de débat.** C'est ainsi qu'est né le projet de mise en place d'un Conseil départemental des jeunes.

En réponse aux attentes des jeunes de leur territoire, les deux partenaires se sont retrouvés sur leur volonté commune d'accompagner la mobilisation de la jeunesse et de développer leur participation citoyenne. C'est en ce sens que le Département de l'Aude accompagne le projet « Municipalité efficace » de la ville de Sousse, via l'outil du « théâtre forum » ou « théâtre de l'opprimé », dont l'objectif est de réconcilier les élus avec les jeunes en reconnaissant leur pouvoir d'agir. En retour, l'Aude souhaite se servir de l'expérience tunisienne et de ces outils dans son propre projet de mise en place d'un Conseil départemental des jeunes. Un rôle central est donné aux jeunes dans le processus d'élaboration de l'instance, de son budget et de son programme d'activité.

PAROLES D'ACTEURS

« Les aspirations des jeunes sont semblables des deux côtés de la Méditerranée : se sentir considérés, avoir une écoute, un soutien, trouver un emploi, être associés aux processus de décision. »

Valérie Dumontet, vice-présidente
du Département de l'Aude



2 / LA CRÉATION D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGES DE PRATIQUES SUR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les deux partenaires ont choisi de mettre en place une plateforme de suivi de la mise en place des instances participatives sur les deux territoires, dédiée à l'échange de pratiques et d'outils entre les deux collectivités. Elle doit permettre aux partenaires de s'enrichir mutuellement, d'expérimenter des dispositifs en les adaptant aux spécificités de leur territoire et d'en analyser les retombées.

Il est particulièrement attendu :

- **L'échange de pratiques et d'expériences sur le sens de la participation citoyenne** déployée par les institutions ou les acteurs de la société civile ;
- **L'expérimentation de formats et processus** à la faveur d'un rapport renouvelé entre les élus locaux et les jeunes du territoire ;
- **La formalisation d'outils d'animation et de mobilisation** permettant de susciter la participation des publics et de développer leur pouvoir d'agir ;
- **La promotion de la mobilité des jeunes à l'international** pour lutter contre les stéréotypes et les idées reçues.

La plateforme a pour vocation de fédérer d'autres acteurs de la société civile française et tunisienne qui travaillent dans le domaine de la participation citoyenne. Des jeunes des deux territoires y sont directement associés.

La plateforme se matérialisera par l'organisation de missions d'échanges sur les deux territoires, en vue de capitaliser les pratiques et les formaliser pour en faire un outil compréhensible et appropriable par d'autres acteurs. Elle aura également un rôle de suivi des activités du projet de coopération.

3 / LA MOBILITÉ INTERNATIONALE VECTRICE D'EMPLOYABILITÉ POUR LES JEUNES

Afin d'animer la coopération et de contribuer à la mise en place des instances participatives, deux jeunes, un audois et un soussien, ont été recrutés en service civique, sous la forme d'un échange de mobilité. A travers cette démarche, les deux partenaires cherchent à montrer de quelle manière la mobilité internationale des jeunes peut être :

- **Un facilitateur d'engagement ;**
- **Un atout pour aider les jeunes à construire leur projet de vie ;**
- **Un vecteur d'insertion professionnelle.**

Le service civique audois a pour mission d'assurer le suivi du projet « Municipalité efficace » à Sousse et d'accompagner la municipalité dans la mise en place du Conseil municipal des Jeunes. Cette expérience contribue à la construction de son parcours en lui permettant de se professionnaliser dans les métiers de l'animation et la concertation.

Le service civique tunisien a pour mission de créer des espaces d'accueil et de participation des jeunes et de suivre la mise en place du Conseil départemental des jeunes de l'Aude, en vue de contribuer à impulser une dynamique de participation des jeunes audois à la vie publique départementale et de faire de ces espaces des lieux d'expression, de dialogue et d'action pérennes.

REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME : L'EXEMPLARITÉ DU PROJET POUR UN TRAVAIL EN TRANSVERSALITÉ AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

Le lien entre politique jeunesse et politique internationale peut être un exemple pour un travail en transversalité sur d'autres projets. Or, l'implication des services ne va pas de soi. Plusieurs stratégies peuvent faciliter cette implication :

- Mettre les élus en charge de politiques thématiques en position de chefs de projet de démarches de coopération ;
- Faire de l'international un outil de management, en insistant sur l'ouverture et la prise de recul qu'ils permettent pour les agents ;
- Développer le travail en mode projet, en permettant la mise à disposition d'agents de différents services sur une action conjointe.



Ressources

· Sur le projet :

Présentation du projet, Site du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, [au lien suivant](#).

Contacts

Assemblée des Départements de France :

Simon Letonturier, conseiller Relations internationales :

simon.letonturier@departements.fr

Département de l'Aude :

Nicolas Cimbaro, chargé de mission coopération décentralisée :

nicolas.cimbaro@aude.fr

Valérie Dumontet, vice-présidente :

valerie.dumontet@aude.fr

Crédits photos :

Département de l'Aude

TERRINCLUS EST UNE DÉMARCHÉ FINANÇÉE PAR :



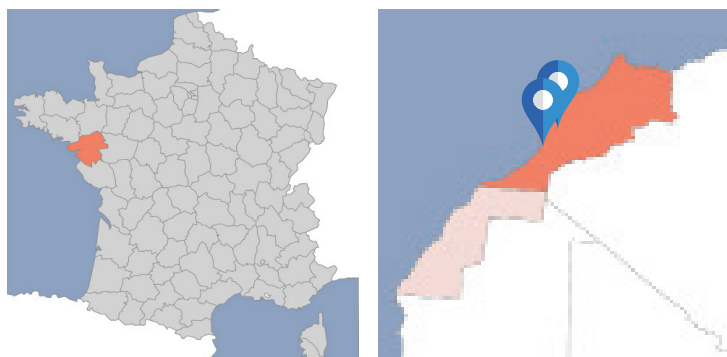


L'ÉVALUATION D'UN PROJET DE COOPÉRATION FRANCO-MAROCAIN DANS LE DOMAINE DU SOCIAL

La mise en place d'un processus d'évaluation d'un projet de coopération entre le Département de Loire-Atlantique, la Préfecture d'Agadir Ida-Outanane et la Province de Chtouka-Aït Baha (Maroc) portant sur le développement local et la cohésion sociale sur les deux territoires partenaires.

PORTEUR : DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

PARTENAIRES : PRÉFECTURE D'AGADIR IDA-OUTANANE ET PROVINCE DE CHTOUKA-AÏT BAHA (MAROC)



THÉMATIQUES :



JEUNESSE



FEMMES



PERSONNES
HANDICAPÉES

PRÉCONISATIONS :



SUIVI,
ÉVALUATION,
RESTITUTION

QUELQUES CHIFFRES :

15	107	16
Nombre d'associations membres de la plateforme sociale franco-marocaine.	Nombre de bénéficiaires de formation dans le cadre du programme d'échanges.	Nombre de missions d'échange de professionnels et de stages d'étudiants au sein des structures membres de la plateforme.

POURQUOI CE PROJET EST-IL RETENU COMME UNE DÉMARCHÉ PILOTE DE TERRINCLUS ?

L'étude AGIR EN COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF souligne, dans ses préconisations (page 112), l'importance de procéder au suivi-évaluation des démarches de coopération décentralisée en matière d'inclusion économique et sociale, y compris sur le territoire français.

«L'inclusion économique et sociale est un processus intégré qui suppose la mise en place de dispositifs visant des progrès holistiques sur les personnes. Piloter et faire évoluer un tel projet au vu de ses réalisations, pour assurer l'atteinte de ses objectifs et pouvoir ensuite rendre compte de ses résultats et impacts sont des démarches qui vont requérir, à des moments particuliers, des méthodes, des outils, et des supports spécifiques. Ces démarches ne sont pas à envisager de manière cloisonnée mais plus sûrement en complémentarité, avec des interactions fortes entre elles.»

Ainsi, la démarche pilote portée par le Département de Loire-Atlantique répond à plusieurs préconisations de l'étude :

SUIVI, ÉVALUATION ET RESTITUTION

- Élargir et partager progressivement la volonté de suivi et d'évaluation des objectifs.
- Co-construire les outils de suivi entre partenaires.
- Aborder l'évaluation comme une opportunité.

Par ailleurs, la démarche contribue aux Objectifs de développement durable suivants :

ODD 1 : Pas de pauvreté

ODD 5 : Égalité entre les sexes

ODD 8 : Travail décent et croissance économique

ODD 10 : Inégalités réduites

LE PROJET

GENÈSE ET CONTEXTE

Depuis 1992, le Département de Loire-Atlantique est en coopération décentralisée avec le Conseil préfectoral d'Agadir Ida-Outanane, au Maroc. Ces accords ont été élargis à la Province de Chtouka-Aït Baha, au sud d'Agadir, en 2009.

En 2005, le Département de Loire-Atlantique a décidé de recentrer son action extérieure sur ses domaines de compétences, et donc principalement sur l'action sociale. En parallèle, des associations locales marocaines œuvrant dans le domaine des droits des femmes, de la protection de l'enfance et des droits des personnes en situation de handicap expriment la volonté d'échanger avec leurs homologues de Loire-Atlantique. Entre 2009 et 2010, le projet prend forme et une plateforme sociale franco-marocaine est créée. Elle réunit des associations locales françaises et marocaines qui agissent dans le domaine du social.



LES OBJECTIFS

Le projet a pour objectif d'accompagner la société civile et les collectivités territoriales marocaines à construire ensemble les politiques sociales locales, à travers la mise en place d'une plateforme sociale franco-marocaine, qui remplit deux missions principales :

- Répondre aux besoins des populations les plus vulnérables afin de garantir leur bien-être et leur développement social, socio-éducatif et socio-économique.
- Favoriser une évolution des processus de protection sociale en mettant en œuvre une concertation collective sur les politiques sociales et socio-éducatives.

Pour cela, la plateforme sociale franco-marocaine mène plusieurs actions :

- Coordonner et suivre des projets pour permettre aux populations d'avoir un meilleur accès aux services sociaux, médicaux, socio-éducatifs et judiciaires.
- Former et renforcer les capacités de ses membres pour le développement d'expertises dans ces domaines spécifiques.
- Échanger des stagiaires entre associations membres de la plate-forme.
- Promouvoir et valoriser le travail effectué pour sensibiliser les décideurs et les acteurs politiques à l'urgence de soutenir les actions dans le domaine du social.

LES ACTEURS

La démarche est portée conjointement par le Département de Loire-Atlantique, la Préfecture d'Agadir Ida-Outanane et la Province de Chtouka-Aït Baha, partenaires de coopération décentralisée.

Au sein du Département de Loire-Atlantique, le projet est porté par le service International, en charge de la coordination du partenariat et de l'animation de la plateforme sociale.

La plateforme sociale franco-marocaine rassemble huit associations marocaines et sept associations de Loire-Atlantique qui œuvrent au profit des personnes vulnérables. Chaque association marocaine est partenaire d'une structure française du même champ d'action et domaine de compétences.

LE FINANCEMENT DU PROJET

FINANCEUR	CONTRIBUTION
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international français et Ministère de l'Intérieur marocain	120 000 €
Conseil département de Loire-Atlantique	73 300 €
Conseil provincial de Chtouka-Aït Baha	15 000 €
Commune d'Aït Amira	26 600 €
Association Femmes du Sud	9 240 €
TOTAL	244 540 €

FOCUS SUR...

L'ÉVALUATION DES IMPACTS DU PROJET SUR LES DEUX TERRITOIRES EN COOPÉRATION

La démarche pilote portée au sein de TERRINCLUS par le Département de Loire-Atlantique et ses partenaires de coopération décentralisée, la Préfecture d'Agadir Ida Outanane et la Province d'Aït Amira, porte sur l'évaluation du programme et de ses impacts sur les deux territoires partenaires.

1 / LES FACTEURS QUI POUSSENT À LA MISE EN PLACE D'UNE ÉVALUATION

La mise en place d'une démarche d'évaluation du programme est une obligation formelle dans le cadre du cofinancement conjoint du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international et du ministère de l'Intérieur marocain obtenu pour le projet.

D'autre part, l'année 2015 fut une année d'élections aussi bien en France qu'au Maroc. Ainsi, une nouvelle élue en charge des solidarités internationales au sein du Département de Loire-Atlantique a pris ses fonctions depuis les élections de mars 2015. Au Maroc, suite aux élections locales de septembre 2015, les Présidents du Conseil provincial de Chtouka-Aït Baha et du Conseil préfectoral d'Agadir Ida-Outanane ont également été renouvelés. Afin de définir de nouvelles politiques à mener au cours du mandat qui s'ouvre, et dans le cadre du renouvellement des conventions de partenariat qui aura lieu en 2017, évaluer les projets en cours est nécessaire pour en faire ressortir les points positifs à maintenir et les points à améliorer dans la nouvelle convention.

Enfin, les membres de la plateforme sociale se questionnent sur les résultats produits de leur coopération, face à la perception de la perte de vitesse de certains partenariats. Il semble alors nécessaire de repenser à la fois le sens et les modalités des actions.

2 / LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Par la conduite d'une évaluation du projet, les partenaires français et marocains souhaitent particulièrement :

- **Mesurer l'impact de la coopération, non seulement sur le territoire d'Agadir et de Chtouka-Aït Baha, mais également sur le territoire de Loire-Atlantique. En ce sens, les partenaires souhaitent quitter les représentations traditionnelles de la coopération décentralisée qui ne prenaient pas ou peu en compte les impacts sur le territoire français.**
- **Changer le regard et la posture des acteurs français de la coopération. L'évaluation doit permettre aux partenaires de prendre conscience que la coopération permet d'échanger autour d'expériences partagées qui bénéficient à tous : la coopération internationale entre territoires permet d'apporter des réponses partagées à des défis communs.**
- **Permettre d'intégrer la notion de réciprocité dans les actions.**

REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME :

LA RECHERCHE DES IMPACTS SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

Il est compliqué d'évaluer les impacts d'un programme de coopération décentralisée sur le territoire français alors qu'il a été élaboré essentiellement dans une logique d'impacts sur le territoire partenaire. L'évaluation ne doit pas mettre les acteurs français face à leurs limites : c'est l'évolution de la coopération décentralisée, d'une demande marocaine initialement vers la prise en compte d'enjeux partagés, qui permet d'aller plus loin dans le partenariat.

Dans ce contexte, l'évaluation répond à des attentes différentes de part et d'autre et doit donc être construite différemment. Alors que la partie marocaine peut évaluer les résultats produits au Maroc, la partie française pourra s'attacher à réaliser un travail de capitalisation, de bilan prospectif afin de penser l'avenir du projet.



3 / LA CONSTRUCTION DE L'ÉVALUATION

Afin que la démarche d'évaluation soit porteuse de sens, d'amélioration et de consolidation de la coopération, le Département de Loire-Atlantique veille à en partager l'intérêt avec ses partenaires marocains et à en co-construire autant que possible le contenu et les modalités.

Il s'agit de :

- **S'accorder sur l'apport attendu de l'évaluation : il ne s'agit pas d'un contrôle, mais d'une opportunité de disposer d'un regard neutre et bienveillant permettant de réfléchir ensemble à la suite, à partir d'éléments tangibles et d'analyses argumentées et objectives.**
- **Co-produire le questionnement évaluatif avec les parties prenantes et acteurs de part et d'autre, notamment en s'appuyant sur les membres des deux plateformes associatives en amont de la construction des termes de référence de l'évaluation proprement dite.**
- **Prendre soin d'inclure et de laisser une place conséquente, dans le questionnement évaluatif, à l'analyse en profondeur de la valeur ajoutée de la coopération et des projets pour les acteurs français.**

REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME : LA CONSTRUCTION DE QUESTIONS ÉVALUATIVES

Afin de recentrer le programme de coopération et d'en développer les impacts sur le territoire de Loire-Atlantique, plusieurs questions évaluatives peuvent être posées aux parties prenantes :

- Quelles étaient les motivations des associations de Loire-Atlantique pour participer à la plateforme sociale ?
- Quels ont été les apports de la participation à la plateforme sociale pour les associations de Loire-Atlantique ?
- Quels ont été les effets de ce programme sur le territoire marocain et sur le territoire français ?
- Quelle est la volonté des parties prenantes de repositionner la coopération sur des enjeux partagés ?

Le questionnement sur les impacts doit amener la partie française à se poser des questions concernant :

- La participation des services de la collectivité, en transversalité, au programme de coopération.
- Le rôle et la place des élus à tout moment du projet de coopération.

4 / LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVALUATION

La convention de coopération décentralisée entre les partenaires arrive à échéance en 2017. Le Conseil préfectoral d'Agadir Ida Outanane a été renouvelé suite aux élections locales de 2015. Ces deux éléments combinés sont l'occasion de poser ensemble les objectifs et perspectives de la coopération en vue de la signature des nouvelles conventions et des plans d'action. Pour ce faire, les parties conviendront notamment des modalités et outils de l'évaluation.



Ressources

· Sur le contexte politique, économique et social marocain :
Najib Guédira, « L'inclusion économique et sociale au Maroc : un défi à relever », in ADF, Agir en coopération pour un développement local durable et inclusif, [au lien suivant](#)

· Sur le projet :
Département de Loire-Atlantique, « Participer au mouvement de solidarité internationale », [au lien suivant](#)

Contacts

Assemblée des Départements de France :
Simon Letonturier, conseiller Relations internationales :
simon.letonturier@departements.fr

Département de Loire-Atlantique :
Juliette Mato, chef du service international :
juliette.mato@loire-atlantique.fr

Crédits photos :
Département de Loire-Atlantique

TERRINCLUS EST UNE DÉMARCHÉ FINANÇÉE PAR :



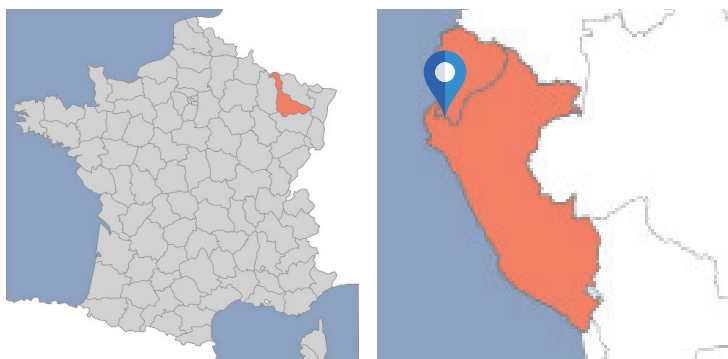
DÉVELOPPER LA PARTICIPATION CITOYENNE DES POPULATIONS VULNÉRABLES GRÂCE À UN PROJET DE COOPÉRATION



Un projet de coopération entre territoires liant la lutte contre le changement climatique, la participation citoyenne et l'inclusion économique et sociale des populations défavorisées de la zone transfrontalière de l'Équateur et du Pérou.

PORTEUR : DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE

PARTENAIRES : PROVINCE DE LOJA (ÉQUATEUR) ET RÉGION DE PIURA (PÉROU)



THÉMATIQUES :



PARTICIPATION CITOYENNE



COHÉSION SOCIALE

PRÉCONISATIONS :



PARTENARIAT ET PARTICIPATION



PARTAGE DES ENJEUX ET RÉCIPROCITÉ

QUELQUES CHIFFRES :

3 349 000	660	3
Coût total (en euros) du projet.	Superficie (en hectares) des zones reboisées.	Durée (en années) du projet.

POURQUOI CE PROJET EST-IL RETENU COMME UNE DÉMARCHÉ PILOTE DE TERRINCLUS ?

Bien que le projet Agua sin fronteras ait pour finalité principale la lutte contre le changement climatique, il s'appuie tout particulièrement sur la participation des habitants pour entreprendre un changement dans la gestion des ressources en eau et du développement agricole, afin d'améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables de deux territoires d'Équateur et du Pérou.

L'étude AGIR EN COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF souligne, dans ses préconisations, l'importance d'impliquer la société civile dans la gouvernance de projets visant à renforcer l'inclusion économique et sociale.

La démarche pilote portée par le Département de Meurthe-et-Moselle répond à plusieurs préconisations de l'étude, en particulier :

PARTENARIAT ET PARTICIPATION :

- Mobiliser des compétences diverses.
- S'assurer d'une maîtrise d'œuvre du projet pleinement portée par des acteurs locaux.

PARTAGE DES ENJEUX ET RÉCIPROCITÉ :

- Penser enjeux partagés.
- Mettre en avant le regard croisé.
- S'assurer de l'engagement dans le temps des acteurs.
- Accorder une attention toute particulière à la composante formation du projet.

Par ailleurs, la démarche contribue aux Objectifs de développement durable suivants :

ODD 6 : Eau propre et assainissement.

ODD 12 : Consommation et production responsables.

ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

LE PROJET

GENÈSE ET CONTEXTE

La démarche pilote portée par le Département de Meurthe-et-Moselle trouve son origine dans le cadre d'une volonté politique forte d'agir pour l'amélioration des conditions de vie des populations les plus fragiles face au changement climatique et à la destruction de la biodiversité mondiale. C'est ainsi qu'en 2010 le Département s'est engagé à participer à l'initiative du gouvernement équatorien « Yasuni ITT » dont l'objectif était de ne pas exploiter le pétrole sous le parc national Yasuni, la plus riche réserve de biodiversité au monde.

Suite à ce premier engagement, le Département de Meurthe-et-Moselle s'est rapproché de la Province équatorienne de Loja pour établir un diagnostic sur les conséquences pour les populations rurales les plus pauvres de la diminution des réserves en eau sur le territoire andin. Sur la base de ce diagnostic, les deux collectivités ont décidé de s'engager dans un partenariat de coopération décentralisée autour de la lutte contre le changement climatique, pour l'inclusion économique et sociale et la participation citoyenne, via la mise en œuvre d'un projet de gestion binationale d'un bassin hydrographique frontalier entre l'Equateur et le Pérou.

Le projet Agua sin fronteras est lancé en février 2014 sur le bassin versant de la rivière Macará, qui fait office de frontière entre la Province de Loja en Equateur et la Région de Piura au Pérou.

LES OBJECTIFS

Le projet Agua sin fronteras comporte trois objectifs principaux :

- **Répondre à la problématique de raréfaction des ressources en eau** via la reconstruction de systèmes de retenue d'eau selon des usages ancestraux afin d'irriguer et de développer les cultures agricoles ;
- **Redynamiser le tissu économique local** grâce à la reforestation et le développement de l'agriculture biologique ;
- **Améliorer la gouvernance locale et l'intégration transfrontalière**, via la constitution d'une plateforme d'intégration politique pour gérer le bassin versant du fleuve Macará.

Le projet est construit selon une logique de bénéfices mutuels : il s'agit de quitter la logique de « donneur / receveur » et s'inscrire dans une démarche où tous les territoires en coopération bénéficient du projet.



LES ACTEURS

Plusieurs acteurs, de quatre pays différents, sont impliqués dans la mise en œuvre de la démarche.

En Amérique latine, le projet est mené par deux collectivités frontalières : la Province de Loja (Equateur) et la Région de Piura (Pérou). Les porteurs cherchent à associer pleinement la population, et plus particulièrement les communautés indigènes dans le pilotage du projet, en vue de mieux les inclure dans la société. Les municipalités et les communautés indigènes ont un rôle essentiel.

En Europe, le Département de Meurthe-et-Moselle et la province italienne de Viterbo sont parties prenantes du programme. Ils bénéficient également du soutien technique et de l'expertise de l'ONG française LOCAL (Observatoire des Changements en Amérique Latine).

LE FINANCEMENT DU PROJET

FINANCEUR	CONTRIBUTION
Union européenne - Appel à projet WaterClima ALC	2 118 000 €
Province de Loja (Equateur)	495 500 €
Région de Piura (Pérou)	495 500 €
Communautés indigènes	131 000 €
Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle	62 000 €
Province de Viterbo (Italie)	38 000 €
Municipalités équatoriennes et péruviennes	9 000 €
TOTAL	3 349 000 €

FOCUS SUR...

LA PARTICIPATION DES POPULATIONS VULNÉRABLES, ICI ET LÀ-BAS, AU PROJET DE COOPÉRATION

La démarche pilote portée au sein de TERRINCLUS par le Département de Meurthe-et-Moselle et ses partenaires du projet Agua sin fronteras porte sur l'implication des populations, notamment des plus vulnérables, en France et en Amérique latine, aux différentes phases du programme.

1 / UNE CONSTRUCTION PARTICIPATIVE DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DU DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Le Département de Meurthe-et-Moselle mène une politique volontariste d'implication des citoyens à l'élaboration de ses politiques publiques dans le cadre de ses « fabriques », ateliers participatifs visant à faire émerger un intérêt général à partir de débats et de confrontations d'idées. Les fabriques impliquent la population de Meurthe-et-Moselle dans toute sa diversité. Elles ont deux objectifs principaux :

- Elles permettent d'éclairer et d'enrichir l'expertise de l'assemblée départementale pour mieux répondre aux besoins des citoyens ;
- Elles sont un moyen de (re)donner aux citoyens le goût du débat.

La politique de solidarité internationale du Département a fait l'objet de plusieurs « fabriques », qui ont permis d'en définir les trois axes principaux : appui à la solidarité internationale, coopération institutionnelle et éducation au développement.

Les acteurs de la solidarité internationale de Meurthe-et-Moselle ont été associés dès l'origine à la démarche du Département en Equateur, ainsi qu'à toutes les phases de son engagement (Yasuni ITT, Agua sin Fronteras). Cela a permis de créer une forte dynamique de solidarité départementale avec l'Equateur. Ainsi, à la suite d'un tremblement de terre en 2016 sur la côte équatorienne, les acteurs de Meurthe-et-Moselle se sont fortement mobilisés pour apporter une aide d'urgence et développer un nouveau partenariat de coopération décentralisée avec deux municipalités affectées autour de la gestion de l'eau potable, via un cofinancement de l'Agence Française de Développement.

2 / L'IMPLICATION DES COMMUNAUTÉS INDIGÈNES D'EQUATEUR ET DU PÉROU COMME GAGE DE DURABILITÉ ET DE VIABILITÉ DU PROJET

En Equateur, depuis 2006 et l'accession au pouvoir de Rafael Correa, on assiste à un véritable processus de révolution citoyenne qui concerne l'ensemble des territoires du pays. La province de Loja est particulièrement active en termes de participation des citoyens.

De nombreuses expériences et initiatives traduisent cette évolution démocratique. Plusieurs exemples en attestent :

- **Le conseil provincial a mis en place l'initiative de la « chaise vide » : lors de chaque réunion de la collectivité, une chaise est attribuée à un représentant de la société civile, qui a droit de parole et de vote.**
- **Les assemblées des collectivités territoriales intègrent un siège de fait pour les représentants des communautés indigènes.**
- **Les collectivités ont la possibilité de mettre en place des référendums locaux sur des sujets divers.**



Dans cette logique, les partenaires ont souhaité impliquer les communautés indigènes à toutes les étapes du projet :

- Elles sont parties prenantes de la construction des infrastructures, en mettant à disposition les terrains et en participant à la construction des réservoirs.
- Elles s'engagent à ne plus utiliser de produits chimiques dans leur agriculture et à promouvoir auprès de leur communauté les techniques de protection de l'environnement et de gestion de l'eau.
- Elles sont impliquées dans la gouvernance du projet, afin de garantir l'entretien des infrastructures et la durabilité du projet.
- Elles participent au financement du projet.
- Elles sont directement impliquées dans la réalisation de l'évaluation du projet.

3 / DES RETOURS DIRECTS EN TERMES DE PARTICIPATION CITOYENNE POUR LA MEURTHE-ET-MOSELLE

L'exemple de la participation citoyenne dans le cadre de ce programme a été source d'inspiration pour le Département de Meurthe-et-Moselle : suite au projet Agua sin fronteras, la direction de l'environnement du Département a décidé de recruter des jeunes pour sensibiliser la population du territoire départemental à la protection des ressources en eau de la Meurthe et du Madon, deux cours d'eau qui traversent le Département.

Cette démarche est à la fois positive pour le territoire et pour les jeunes. Ces derniers bénéficient d'une ouverture d'esprit sur le monde et ont la possibilité de se sentir utiles à la population via la promotion de la préservation de l'environnement.

Cependant, ces impacts sur le territoire français n'étaient pas définis à l'origine comme des objectifs du projet. Il reste donc compliqué pour le Département de Meurthe-et-Moselle de les formaliser comme des attendus de la coopération.

REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME : COMMENT FINANCER LES IMPACTS DE LA COOPÉRATION SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS ?

Le dispositif européen finance la construction des infrastructures et les ressources humaines pour le projet. Les financements sont essentiellement tournés vers le territoire partenaire de coopération.

Comme pour beaucoup d'appels à projets, de différents bailleurs, Waterclima ALC ne finance pas les actions menées sur le territoire français, ce qui peut se révéler problématique alors que les parties prenantes recherchent de plus en plus à ce que la coopération ait un impact sur l'ensemble des territoires en coopération.

Les financements de la coopération internationale n'ont pas, à l'heure actuelle, accompagné le changement de paradigme d'une coopération qui tend désormais à rechercher des réponses partagées à des défis communs.





Ressources

· Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, « Département de Meurthe-et-Moselle – Province de Loja (Equateur) – Région de Piura (Pérou) – province de Viterbo (Italie) : le programme Eau sans frontières », [au lien suivant](#).

· Ambassade de France en Equateur, « Aguas sin fronteras : la coopération décentralisée au service de la lutte contre le changement climatique (Equateur, Pérou, France, Italie) », 6 janvier 2016, [au lien suivant](#).

Contacts

Assemblée des Départements de France :
Simon Letonturier, conseiller Relations internationales :
simon.letonturier@departements.fr

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle :
Nicolas Cimbaro, chargé de mission Europe et International :
ncimbaro@departement54.fr

Crédits photos :
Département de Meurthe-et-Moselle

TERRINCLUS EST UNE DÉMARCHÉ FINANÇÉE PAR :



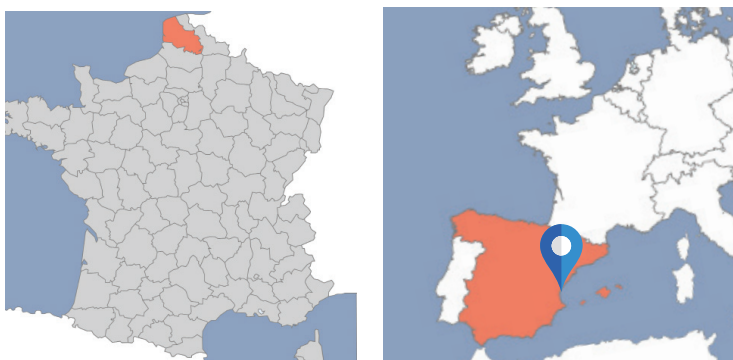
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE, VECTEUR D'AMÉLIORATION DE L'EMPLOYABILITÉ DE JEUNES EN INSERTION



« Restauration en Europe » est un programme de mobilité pour des jeunes en insertion du Pas-de-Calais porté par une structure du territoire et soutenu par le Département. La direction Europe et International du Département, en lien avec le service Insertion Emploi en Entreprise (SIEE), a souhaité analyser ce programme pour contribuer à l'évolution des politiques publiques par la prise en compte d'une approche internationale.

PORTEUR : DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

PARTENAIRES : CENTRO SUPERIOR DE HOSTELERIA Y TURISMO DE VALENCE (ESPAGNE)



THÉMATIQUES :



JEUNESSE



INSERTION
PROFESSIONNELLE

PRÉCONISATIONS :



PARTENARIAT ET
PARTICIPATION



PARTAGE DES
ENJEUX ET
RÉCIPROCITÉ



SUIVI,
ÉVALUATION ET
RESTITUTION

QUELQUES CHIFFRES :

2012	45	83
Début du programme.	Nombre de jeunes ayant bénéficié du programme.	Pourcentage de jeunes ayant bénéficié du programme qui ont trouvé un emploi pérenne après leur mobilité.

POURQUOI CE PROJET EST-IL RETENU COMME UNE DÉMARCHE PILOTE DE TERRINCLUS ?

La démarche pilote portée par le Département du Pas-de-Calais répond à plusieurs préconisations de l'étude AGIR EN COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF :

PARTENARIAT ET PARTICIPATION :

- Mettre en place un portage politique grâce à des moyens logistiques et humains suffisants.
- Mobiliser des compétences diverses et valoriser leur implication dans le temps.
- Chercher à impliquer les entreprises.
- S'assurer d'une maîtrise d'ouvrage du projet pleinement portée par des acteurs locaux.

PARTAGE DES ENJEUX ET RÉCIPROCITÉ :

Faire du projet en coopération un lieu d'innovations sociales pour l'ensemble des partenaires supposant de :

- Penser « enjeux partagés », en prenant soin d'impliquer des personnes en situation d'exclusion sur chaque territoire dans leur détermination.
- Valoriser l'apport du projet inscrit dans une coopération décentralisée tant pour son apport pour le territoire que pour les services des collectivités territoriales engagées, notamment françaises.

SUIVI, ÉVALUATION ET RESTITUTION :

- Aborder dès le montage du projet entre les partenaires, l'importance du suivi et de l'évaluation.
- Co-construire les outils de suivi entre partenaires.
- Veiller à l'utilité effective des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.
- Aborder l'évaluation comme une opportunité.

Par ailleurs, la démarche contribue aux Objectifs de développement durable suivants :

ODD4 : Education de qualité

ODD8 : Travail décent et croissance économique

LE PROJET

GENÈSE ET CONTEXTE

F2C est un centre de formation agréé par l'Education nationale du Boulonnais qui propose des formations courtes ou longues dans le domaine de l'hôtellerie-restauration. Depuis 2012, F2C accueille des jeunes pour une formation en alternance de quatre mois qui se décompose en périodes de formation théorique et de formation pratique en France, chez des restaurateurs locaux. La formation en alternance est suivie par un stage professionnel obligatoire de six semaines en Europe. Toute la formation et la préparation sont articulées autour de cette mobilité professionnelle.

Le Département du Pas-de-Calais s'est progressivement impliqué dans le programme, d'abord par un financement de l'action, puis à travers l'appui du Service Local Allocation Insertion (SLAI) du Boulonnais et du siège, et enfin par la participation de la direction Europe et International et de différents services. « Restauration en Europe » s'inscrit dans un cadre départemental pour la lutte contre l'exclusion sociale par l'insertion professionnelle.



LES OBJECTIFS

Ce programme vise à améliorer l'employabilité des jeunes en difficulté via une expérience de mobilité internationale, étape déterminante dans leur parcours d'insertion. Elle doit leur permettre de développer de nouvelles compétences, à la fois professionnelles et linguistiques, de s'ouvrir au monde et de gagner en autonomie. Depuis la création du programme, 48 jeunes y ont pris part et ont effectué des mobilités en Italie, en Angleterre puis en Espagne par deux fois. Le stage, d'une durée de six semaines à Valence (Espagne), est précédé d'une préparation au départ, tant sur les aspects culturels que sur la vie en communauté ou l'autonomie. Le retour est consacré à l'accompagnement des participants et à la valorisation de leur expérience professionnelle (certificat de compétences) et européenne (youthpass).

Le Département du Pas-de-Calais souhaite capitaliser cette démarche pour proposer des solutions innovantes et améliorer les politiques départementales d'insertion des jeunes. La capitalisation doit permettre de mesurer l'apport que peut avoir une approche de coopération internationale dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique publique départementale, et ainsi familiariser les services opérationnels avec ce type de démarche, dans la logique de développement d'une approche internationale en transversalité au sein des différents services du Conseil départemental, dont la Direction Europe et international serait l'animateur et le coordinateur.

LES ACTEURS

Le programme de formation est porté par F2C (Formation Conseil Communication), centre de formation dans le domaine de la restauration situé à Boulogne-sur-Mer.

La Fédération Léo Lagrange coordonne la phase « mobilité » avec un soutien logistique, en sélectionnant des partenaires étrangers, en négociant avec eux les conditions d'accueil des jeunes et en les préparant à leur mobilité (cours sur la culture du pays d'accueil, cours de langue, mises en situation).

Plusieurs services du Département du Pas-de-Calais sont également impliqués : le Service Local Allocation Insertion (SLAI) du Boulonnais participe aux comités de pilotage du programme et accompagne les jeunes dans leur parcours d'insertion. La Direction Europe et International du Département apporte son expertise en matière d'échanges internationaux ; elle est également en charge de la phase de capitalisation du programme.

LE FINANCEMENT DU PROJET

FINANCEUR	CONTRIBUTION
Département du Pas-de-Calais	47 437 €
Léo Lagrange (Bourses ERASMUS+ et suivi)	20 000 €
F2C (formation, fonds propres et suivi)	Non évaluable
TOTAL	67 437 €

FOCUS SUR...

LA CAPITALISATION DU PROGRAMME

Le Département du Pas-de-Calais a souhaité porter, au sein du projet TERRINCLUS, une démarche pilote visant à capitaliser le programme de mobilité des jeunes en insertion pour en faire un modèle de démarche internationale au service des compétences de la collectivité.

1 / L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DE LA CAPITALISATION

La démarche pilote portée par le Département du Pas-de-Calais consiste à capitaliser le programme « Restauration en Europe » pour pouvoir :

- Proposer des solutions innovantes et améliorer la politique départementale d'insertion des jeunes ;
- Développer un plaidoyer en faveur de l'approche internationale et ainsi faire de la Direction Europe et International du Département une Direction au service des autres compétences du Département.

Plusieurs résultats sont attendus de ce processus de capitalisation :

- Une meilleure connaissance des critères de réussite d'un projet de mobilité internationale ;
- L'élaboration d'un cahier des charges pour une dissémination de l'expérience à d'autres secteurs d'activités ou d'autres territoires ;
- La construction d'un argumentaire en faveur d'une approche « coopération internationale » dans le déploiement de politiques publiques départementales ;
- La construction de grilles d'entretien à destination des participants et des agents sur l'impact de leur expérience de mobilité.

2 / LES ACTEURS DE LA CAPITALISATION

Trois services du Département du Pas-de-Calais sont en charge de la conduite du processus de capitalisation et de sa restitution : la Direction Europe et International et le SI2E mènent le processus de capitalisation dans l'objectif de permettre un changement des mentalités vers une approche plus internationale des politiques départementales. La Direction de la Communication est en charge de la restitution et de la mise en valeur de la capitalisation.

Dans la mesure où ils sont les acteurs principaux de ce programme, les coordinateurs (F2C et Léo Lagrange), les jeunes et les structures d'accueil sont des acteurs essentiels de la capitalisation, à travers leurs témoignages et récits d'expériences.

3 / LE MODE OPÉRATOIRE DE LA CAPITALISATION

La capitalisation du projet se fait par le biais d'entretiens auprès des coordinateurs et des jeunes, avant leur expérience à l'étranger et au retour, pour mesurer l'impact de la mobilité sur le plan personnel et professionnel.

REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME :

LA CONSTRUCTION D'UNE GRILLE D'ENTRETIEN POUR MESURER L'IMPACT DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE : POINTS DE VIGILANCE

Plusieurs précautions sont à prendre lors de la construction d'une grille d'entretien auprès des jeunes ayant vécu une expérience de mobilité internationale :

- Le questionnaire doit être adapté aux éléments que l'on cherche à évaluer. Il n'existe donc pas de questionnaire type.
- Le questionnaire doit être adapté aux personnes à qui il est destiné.
- Les résultats obtenus lors de l'entretien post-mobilité ne seront pas les mêmes selon qu'il intervienne juste après le retour de la personne ou plusieurs mois après. Le temps permet de prendre du recul par rapport à l'expérience.

La mise en place du programme repose sur le postulat selon lequel la mobilité internationale favorise l'employabilité des jeunes en insertion. Afin de vérifier ce postulat, le Département mène des entretiens auprès des participants avant leur expérience. L'entretien aborde plusieurs thématiques : profil des jeunes, intégration à F2C, expérience professionnelle, expériences de mobilité, implication de la famille, intérêt pour le pays de destination, attentes de l'expérience...

A leur retour, un deuxième entretien permet d'effectuer une comparaison et de suivre l'évolution du jeune, de sa personnalité, de ses compétences professionnelles et communicationnelles après son expérience à l'étranger. L'outil vidéo est en cela très parlant.

Pour connaître les points forts et les points à améliorer du programme, la parole doit aussi être donnée aux porteurs du projet. Cinq thématiques y sont abordées :

- **L'idée de départ ;**
- **Les attentes ;**
- **Les abandons ;**
- **Le retour ;**
- **Les acquis de la mobilité.**

Cette phase doit permettre la capitalisation des aspects les plus techniques du projet, afin d'en tirer des conclusions et des recommandations applicables aux autres services opérationnels du Département.

4 / LA PROMOTION DU TRAVAIL DE CAPITALISATION

L'étape finale du processus de capitalisation consiste à développer un argumentaire pour faire du programme « Restauration en Europe » un étendard de la coopération internationale. Ce travail est effectué en lien avec la Direction de la Communication du Département, dans l'objectif de montrer l'intérêt de l'approche internationale dans les politiques de la collectivité.

La construction de ce plaidoyer se base sur les témoignages recueillis lors des entretiens et des retours sur expériences des différents acteurs. Ce plaidoyer vise trois publics différents : les citoyens, les élus départementaux et les autres services opérationnels du Département.

REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME : LA DIFFICULTÉ DE RESTITUER UN PROGRAMME INTERNATIONAL DANS LE DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE

Le travail de restitution d'un projet de coopération internationale dans le domaine de l'inclusion économique et sociale se heurte à plusieurs obstacles :

- Il est plus facile de rendre compte de résultats matériels. Ici, les résultats du projet sont immatériels et subjectifs donc plus difficiles à mesurer et à restituer.
- La problématique de l'inclusion économique et sociale est complexe. Il faut donc adopter une démarche pédagogique pour permettre aux interlocuteurs d'en saisir tous les enjeux.



Le travail de capitalisation dans le cadre de TERRINCLUS a également permis d'évaluer d'autres expérimentations en cours sur la mobilité internationale dans le Département du Pas-de-Calais. L'opportunité de l'appel à projets Jeunesse II du ministère des Affaires étrangères et du Développement international a fait émerger un projet combinant plusieurs actions liant mobilité, inclusion, coopérations et jeunesse : Mob'Inclus.

Ce projet, mené avec les partenaires du Département membres de l'Initiative des Détroits d'Europe (ESI) vise à démontrer par plusieurs actions complémentaires que la mobilité est un outil adaptable et efficace d'inclusion active.



Ressources

· Sur le volontariat solidaire à l'international :
Céline Leroux, *Le volontariat solidaire à l'international : une expérience formative à l'épreuve des parcours professionnels*, thèse de sciences humaines et sociales, 2014, [au lien suivant](#)

· Sur le projet :
Département du Pas de Calais, « Le Conseil général se mobilise pour l'emploi des jeunes dans la restauration », 18 juin 2013, [au lien suivant](#)

Contacts

Assemblée des Départements de France :
Simon Letonturier, conseiller Relations internationales :
simon.letonturier@departements.fr

Département du Pas-de-Calais :
Serge Noël, Service Insertion et Emplois en Entreprise :
noel.serge@pasdecals.fr ;

Sabrina Cadeau, Chargée de mission Coopération :
cadeau.sabrina@pasdecals.fr

Crédits photos :
Département du Pas-de-Calais

TERRINCLUS EST UNE DÉMARCHÉ FINANÇÉE PAR :



AMÉLIORER LES POLITIQUES JEUNESSE ET LEURS DISPOSITIFS À TRAVERS L'ÉCHANGE ENTRE PARTENAIRES DE COOPÉRATION



Anima'Terre Jeunesse est un programme d'échange sur la jeunesse entre le Département de la Savoie et ses trois partenaires de coopération.

PORTEUR : DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE – ASSOCIATION «PAYS DE SAVOIE SOLIDAIRES»

PARTENAIRES : JUDET D'ARGEȘ (ROUMANIE), DÉPARTEMENT DE BIGNONA (SÉNÉGAL), VILLE DE DESSALINES (HAÏTI)



THÉMATIQUE :



JEUNESSE

PRÉCONISATIONS :



PARTENARIAT ET PARTICIPATION



PARTAGE DES ENJEUX ET RÉCIPROCITÉ



TEMPORALITÉ

QUELQUES CHIFFRES :

22	30	4 000
<p>Nombre d'animateurs jeunesse d'Haïti, Roumanie et Sénégal invités en Savoie.</p>	<p>Nombre d'élus locaux savoyards sensibilisés aux enjeux de la solidarité internationale.</p>	<p>Nombre de jeunes Savoyards rencontrés et sensibilisés.</p>

POURQUOI CE PROJET EST-IL RETENU COMME UNE DÉMARCHÉ PILOTE DE TERRINCLUS ?

L'étude AGIR EN COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF souligne, dans ses préconisations (p. 103), l'importance de croiser les regards pour apporter des réponses communes à des enjeux qui touchent tant les territoires du « Nord » que ceux du « Sud ».

« La lutte contre la pauvreté et les exclusions de tous ordres sont des défis posés à tous les Etats du monde, sans qu'aucun n'ait résolu définitivement le problème. (...) Ce constat devrait de plus en plus amener les collectivités et les acteurs locaux à envisager les projets de coopération relatifs à l'inclusion économique et sociale comme des espaces de mise en partage de connaissances, de capacités d'analyse, de méthodes, d'expériences et de résultats. Cette posture ouverte à la formation, l'innovation et l'expérimentation croisées entre territoires et acteurs impactera les pratiques et dispositifs sur le territoire partenaire, mais aussi et à des degrés divers, sur les territoires de France. »

Ainsi, la démarche pilote portée par le Département de la Savoie répond à plusieurs préconisations de l'étude :

PARTENARIAT ET PARTICIPATION :

- Impliquer les élus dans les projets.
- Mobiliser des compétences diverses et valoriser leur implication dans le temps.

PARTAGE DES ENJEUX ET RÉCIPROCITÉ :

- Penser enjeux partagés.
- Travailler sur les mentalités pour entrer dans une logique d'échanges et d'apprentissages.
- Mettre en avant le regard croisé.

TEMPORALITÉ :

- S'assurer de l'engagement dans le temps des acteurs.

Par ailleurs, la démarche contribue aux Objectifs de développement durable suivants :

- ODD 4 : Education de qualité
- ODD 10 : Inégalités réduites

LE PROJET

GENÈSE ET CONTEXTE

La politique de coopération décentralisée du Département de la Savoie a été lancée à l'initiative de Michel Barnier dès 1986. Le Département a noué des accords de coopération avec trois partenaires : la commune de Bignona, au Sénégal, dès 1988 ; le judet d'Argeș, en Roumanie, en 1992 ; et la commune de Dessalines, en Haïti, en 1997.

La coopération dans la durée a permis aux quatre partenaires de construire progressivement des relations de réciprocité et d'enrichissement mutuel sur des questions d'intérêt commun. En particulier, la Savoie échange depuis plusieurs années sur la question de la jeunesse avec ses trois partenaires, de manière bilatérale.

En 2013, les quatre partenaires décident de quitter la relation bilatérale, sur cette thématique d'intérêt mutuel, pour entrer dans une dynamique multilatérale d'échange à quatre. Ainsi naît le programme Anima Terre Jeunesse.

LES OBJECTIFS

Anima Terre Jeunesse vise à permettre aux jeunes des quatre territoires en coopération de mieux trouver leur place au sein de leurs sociétés respectives et au sein de la mondialisation. Pour cela, le programme poursuit quatre objectifs :

- Favoriser la mise en œuvre et le développement d'une politique jeunesse sur le territoire pour promouvoir la citoyenneté active des jeunes ;
- Renforcer la capacité des organisations de la société civile à travers la professionnalisation et la reconnaissance des métiers ;
- Favoriser l'échange de savoir-faire entre professionnels pour prendre du recul ;
- Développer le dialogue interculturel pour favoriser la tolérance.

PAROLES D'ACTEURS

«C'est une vision très riche pour nous, élus, de pouvoir croiser nos approches et nos expériences avec des territoires partenaires à la fois différents et très proches grâce aux liens qui nous unissent.»

Mamina Kamara,
Président du Département
de Bignona (Sénégal)



LES ACTEURS

Anima Terre Jeunesse regroupe le Département de la Savoie et ses trois partenaires de coopération : la ville de Dessalines (Haïti), le judet d'Argeș (Roumanie) et le Département de Bignona (Sénégal).

Le Département de la Savoie, fortement impliqué à l'international, ne dispose pas pour autant de service en charge des relations internationales. Les accords de coopération du Département sont mis en œuvre via son association partenaire, Pays de Savoie Solidaires, créée en 1988 pour définir et animer sa politique de coopération et de solidarité internationale.

LE FINANCEMENT DU PROJET

FINANCEUR	CONTRIBUTION
Département de la Savoie	95 000 €
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international	55 000 €
Ville de Dessalines	12 000 €
Judet d'Argeș	20 000 €
Département de Bignona	18 000 €
TOTAL	200 000 €

FOCUS SUR...

L'ORGANISATION DE MISSIONS D'ÉCHANGES ENTRE PROFESSIONNELS DE LA JEUNESSE

Anima'Terre Jeunesse répond à la volonté commune des partenaires de mettre en synergie des énergies déployées au sein de chacune des coopérations autour d'un sens et de valeurs communes. La démarche a deux objectifs : permettre aux professionnels de prendre du recul sur leurs pratiques et donner l'opportunité aux élus locaux de s'inspirer d'autres démarches et pratiques pour faire évoluer la politique jeunesse sur les quatre territoires en coopération.

Pour ce faire, les partenaires ont fait le choix de cibler prioritairement les acteurs jeunesse, professionnels ou bénévoles, plutôt que les jeunes eux-mêmes, via l'organisation de missions d'échanges et de formation sur les différents territoires. Afin que les missions puissent bénéficier aux participants en tant que personnes et en tant que professionnels, mais aussi faire avancer la politique jeunesse sur les différents territoires, Pays de Savoie Solidaires a mis en place différents outils visant à préparer, mettre en œuvre et structurer les échanges.

1 / AVANT L'ÉCHANGE

La préparation de l'échange inclut trois volets complémentaires :

- **La définition du contenu et des objectifs du séjour.**

Pays de Savoie Solidaires s'appuie sur deux outils dans le but de cerner les enjeux partagés par les différents participants aux échanges : la **fiche d'objectifs**, outil de co-construction de la mission et de mobilisation des partenaires en fonction des enjeux identifiés (télécharger un exemple) et le **calendrier du séjour**, élaboré en fonction des objectifs de la mission, de façon à permettre une appropriation culturelle progressive par les différents participants (télécharger un exemple).

- **La préparation individuelle à la rencontre interculturelle.**

La rencontre interculturelle sur la question de la jeunesse, qui met en jeu des représentations très différentes pour les différents partenaires, ne va pas de soi. Pour sensibiliser les participants, une **soirée collective** de préparation à l'échange, basée sur des questionnements individuels, des supports vidéo sur la rencontre interculturelle, des échanges pour verbaliser les attentes personnelles et fédérer le groupe est organisée. Pour l'animation de ce temps, Pays de Savoie Solidaires s'appuie sur un outil : le « **voyage lunettes** » (télécharger le document). En partant de l'idée selon laquelle « un voyage se vit à travers nos lunettes », cet outil vise à montrer que chacun a son propre cadre de référence, déterminé par « le vécu, la culture, l'histoire, les origines, l'éducation et l'environnement », ce qui influe sa perception de l'altérité.

- **L'information et la sensibilisation des élus.**

Un **courrier** est envoyé aux élus locaux en amont de la mission afin de les mobiliser (télécharger un exemple). Ce courrier rappelle le cadre général de la mission et en présente les objectifs. Il invite les élus à participer à certains temps identifiés sur leur territoire, en leur expliquant l'intérêt de la mission pour le territoire et les citoyens.

2 / PENDANT L'ÉCHANGE

Pour mener à bien les échanges, une présence des chargés de mission de coopération est requise à chaque instant. Cette présence se manifeste en trois points principaux :

- **Etre aux côtés.**

Les chargés de mission des différents territoires participant à l'échange, présents à chaque moment de la mission, jouent un rôle de « traducteurs » interculturels.

- **Le débriefing du soir.**

Chaque soir, les participants reviennent « à chaud » sur ce qui s'est passé pendant la journée. Les découvertes et enseignements sont capitalisés avec l'appui des chargés de mission.

- **Associer les acteurs pertinents.**

Les chargés de mission doivent veiller à associer les élus et les structures locales aux temps forts de l'échange.

3 / APRÈS L'ÉCHANGE

Il est important, après l'échange, de synthétiser les apports de la mission pour le participant, en tant que personne et professionnel, ainsi que pour la collectivité et le territoire. Pour ce faire, plusieurs étapes sont nécessaires :

• Bilan individuel

Mené « à chaud » sur l'ensemble du voyage, le bilan individuel est un moyen pour les participants de revenir sur les temps forts et de commencer à se questionner sur les apports aussi bien personnels que professionnels de l'échange (télécharger un exemple).

• Synthèse et restitution collective

Après la restitution individuelle, la restitution collective est l'occasion de faire la synthèse des différentes perceptions vécues lors de l'échange et de commencer à réfléchir à une évolution des politiques départementales (télécharger un exemple).

• Soirée ou Week-end relecture

Ce moment convivial regroupant les différentes parties prenantes de l'échange met l'accent sur la dimension humaine et personnelle de l'échange.

• Information, communication

Les différents outils structurant les échanges sont envoyés aux élus, un mail de remerciement est envoyé à l'ensemble des parties prenantes et une couverture médiatique est mise en place pour communiquer sur l'échange qui vient de se terminer.

4 / ET APRÈS : QUEL IMPACT POUR LA POLITIQUE JEUNESSE SUR LE TERRITOIRE SAVOYARD ?

Anima Terre Jeunesse est une opportunité de renouveler les pratiques des professionnels savoyards et une offre ouverte aux citoyens du Département pour investir une citoyenneté active.

PAROLES D'ACTEURS

«En Savoie, notre politique Jeunesse avait besoin d'un « coup de jeune ». Cette démarche internationale nous a permis de changer de regard sur nos pratiques et d'ouvrir de nouvelles perspectives qui amènent vers plus de citoyenneté.»

Jocelyne Abondance,
Conseillère départementale
de Savoie.



Imaginé par les professionnels de coopération comme un élément pouvant alimenter la réflexion jeunesse en Savoie, le projet a d'abord été proposé aux professionnels jeunesse de Savoie à partir de besoins exprimés par les partenaires dans les pays. C'est progressivement qu'il s'est ancré dans l'action jeunesse du Département. A partir de l'identification de pistes de travail au cours des différents échanges, la démarche a permis de redonner du sens aux actions et de recréer du lien social au sein du territoire savoyard.

REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME : DES QUESTIONNEMENTS LIÉS AUX SPÉCIFICITÉS DU DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE

Les échanges mettent en évidence des spécificités et certaines difficultés de l'action sociale en France :

- L'approche par dispositifs et par types de prises en charge.
- L'organisation cloisonnée des services.
- La difficulté du travail en partenariat.
- La capacité d'écoute et l'ouverture relationnelle.



Ressources

· Sur le projet :
Pays de Savoie Solidaires, « Regards croisés sur la jeunesse »,
[au lien suivant.](#)

Contacts

Assemblée des Départements de France :
Simon Letonturier, conseiller Relations internationales :
simon.letonturier@departements.fr

Département de Savoie :
Isabelle Robert, secrétaire générale :
isabelle.robert@savoie.fr

Pays de Savoie Solidaires :
Magali Agosti, directrice :
magali.agosti@paysdesavoiesolidaires.org

Crédits photos :
Pays de Savoie Solidaires

TERRINCLUS EST UNE DÉMARCHÉ FINANCÉE PAR :



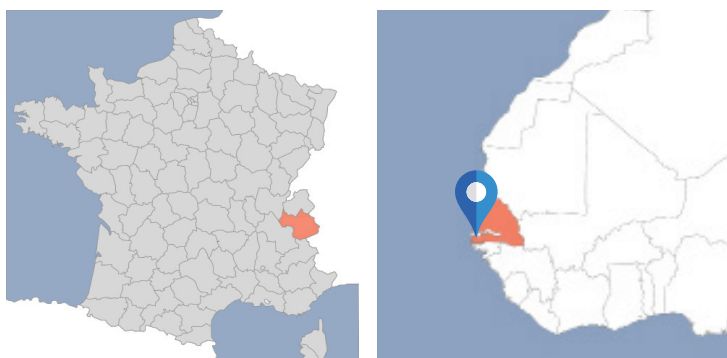
L'ACTION SOCIALE DE L'AUTRE

Regard croisé sur l'action sociale entre élus et techniciens français et sénégalais, vecteur de renforcement des politiques sociales sur les deux territoires en coopération.



PORTEUR : DÉPARTEMENT DE SAVOIE – ASSOCIATION « PAYS DE SAVOIE SOLIDAIRES »

PARTENAIRES : DÉPARTEMENT DE BIGNONA (SÉNÉGAL)



THÉMATIQUES :



JEUNESSE



PERSONNES
HANDICAPÉES



PERSONNES
AGÉES



COHÉSION
SOCIALE

PRÉCONISATIONS :



PARTENARIAT ET
PARTICIPATION



TEMPORALITÉ



PARTAGE DES
ENJEUX ET
RÉCIPROCITÉ

QUELQUES CHIFFRES :

1988	50	18
Date de création du partenariat entre la Savoie et Bignona.	Nombre de professionnels sociaux rencontrés et sensibilisés.	Nombre d'établissements sociaux de Savoie visités.

POURQUOI CE PROJET EST-IL RETENU COMME UNE DÉMARCHÉ PILOTE DE TERRINCLUS ?

L'étude AGIR EN COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF souligne, dans ses analyses et préconisations (page 13), la possibilité qu'offrent les projets de coopération dans le domaine de l'action sociale de prendre du recul sur nos propres pratiques.

« La possibilité de mener des expérimentations de nouvelles démarches d'inclusion économique et sociale en partenariat avec d'autres acteurs sur d'autres territoires permet aux élus et techniciens impliqués dans les projets de se décentrer et d'aborder les solutions autrement »

Ainsi, la démarche pilote portée par le Département de la Savoie dans TERRINCLUS répond à plusieurs préconisations de l'étude :

PARTENARIAT ET PARTICIPATION :

- Identifier et réunir les acteurs locaux dans leur multiplicité d'engagements, d'actions et d'expertises.
- Accompagner et animer le dialogue pluri-acteurs.
- Mobiliser des compétences diverses et valoriser leur implication dans le temps.

TEMPORALITÉ :

- Inscrire le projet dans un accord de coopération décentralisée, pour tirer profit de son inscription dans le temps, des possibilités d'adaptation et de révision et des expertises disponibles dans les collectivités.

PARTAGE DES ENJEUX ET RÉCIPROCITÉ :

- Penser enjeux partagés.
- Travailler sur les mentalités pour entrer dans une logique d'échanges et d'apprentissages.
- Mettre en avant le regard croisé.
- Valoriser l'apport du projet pour chaque territoire et ses acteurs impliqués.

Par ailleurs, la démarche contribue aux Objectifs de développement durable suivants :

- ODD 3 : Bonne santé et bien être
- ODD 10 : Inégalités réduites

LE PROJET

GENÈSE ET CONTEXTE

Le Département de la Savoie mène un partenariat de coopération décentralisée avec Bignona, au Sénégal, depuis 1988. Les partenaires fondent leurs échanges sur les valeurs du développement participatif, de la réciprocité et du renforcement mutuel des partenaires. Les impacts des échanges s'observent donc à la fois sur le territoire de Bignona et sur le territoire savoyard.

C'est dans cette logique que les deux partenaires ont réalisé, en juin 2015, un échange d'expériences sur le bien vieillir et l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap. Cet échange a mis à jour des approches très complémentaires, entre qualité de la prise en charge individualisée du côté savoyard et valeur du lien social à Bignona.



Dans le prolongement de cet échange, les deux partenaires ont émis la volonté d'approfondir ce regard croisé pour réfléchir ensemble à une « action sociale de l'autre ».

LES OBJECTIFS

Le projet a pour objectif général de croiser les expériences et les approches de l'action sociale sur les deux territoires en coopération, en vue d'un renforcement réciproque des politiques sociales. Plus spécifiquement, il s'agit, pour la Savoie, d'envisager davantage d'implication citoyenne dans les dispositifs sociaux ; pour Bignona, de développer une action sociale de proximité et ciblée vers les plus démunis.

La démarche de coopération est articulée autour de quatre volets :

- **Le rôle social des personnes âgées dépendantes ;**
- **L'inclusion sociale des personnes en situation de handicap ;**
- **La réinsertion sociale des jeunes en difficulté ;**
- **La cohésion sociale en faveur des personnes défavorisées.**

LES ACTEURS

Côté français, le Département de Savoie est porteur du projet. Il le mène avec l'appui de son association partenaire, Pays de Savoie Solidaires. Pays de Savoie Solidaires, créée en 1988, est l'association partenaire du Département pour définir et animer sa politique de coopération et de solidarité internationale. La structure a deux missions : l'animation des partenariats de coopération décentralisée du Département et la promotion d'une dynamique de solidarité internationale en Savoie.

Historiquement, la Savoie est partenaire de la ville de Bignona. Fin 2013, une réforme territoriale au Sénégal a supprimé les conseils régionaux et créé les Départements. En toute logique, le Département de la Savoie a alors noué un partenariat avec le Département de Bignona. Le projet « L'action sociale de l'Autre » intervient dans le cadre de l'accompagnement de la Savoie à la mise en place du programme d'action sociale de son partenaire.

LE FINANCEMENT DU PROJET

FINANCEUR	CONTRIBUTION
Département de la Savoie	20 000 €
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international	5 000 €
Etablissements sociaux de Savoie	5 000 €
TOTAL	30 000 €

FOCUS SUR...

L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES SOCIALES SUR LES DEUX TERRITOIRES GRÂCE AU REGARD CROISÉ ENTRE PARTENAIRES

1 / A L'ORIGINE DE LA DÉMARCHE, PLUSIEURS FACTEURS FACILITANTS

L'évolution du partenariat vers une réelle réciprocité est due à plusieurs facteurs :

- **Un partenariat à long terme, qui permet une interconnaissance.**
- **La présence de deux chargés de mission, en France et au Sénégal, qui animent le partenariat et jouent le rôle de « traducteurs interculturels ».**
- **Une volonté affirmée du Président du nouveau Département de Bignona de créer son schéma départemental de développement du territoire, et de s'appuyer pour cela sur le partenariat avec la Savoie.**
- **Un appui politique et technique au plus haut niveau dans le Département de la Savoie.**
- **Une vice-présidence conjointe action sociale et coopération décentralisée en Savoie.**
- **Des qualités relationnelles et interculturelles des interlocuteurs à Bignona et en Savoie.**

2 / REMETTRE EN QUESTION SES PRATIQUES À PARTIR DU REGARD CROISÉ

Dans ce contexte favorable, les partenaires ont mis en place plusieurs actions pour permettre un regard croisé entre techniciens et élus des deux Départements : diagnostics territoriaux, travail de sensibilisation des élus locaux à la démarche, implication des services sociaux du Département de la Savoie, visites de terrain des Sénégalais en France, temps fort de restitution du regard croisé.

Trois thématiques principales d'échanges ont été identifiées : la posture d'accompagnement, l'utilité sociale des personnes accompagnées et les liens sociaux. Des pistes de travail, en Savoie et au Sénégal, ont été identifiées pour chacune de ces thématiques.

• La posture d'accompagnement :

THÉMATIQUES	QUESTIONNEMENTS POUR LA SAVOIE	QUESTIONNEMENTS POUR BIGNONA
Réseautage	Comment développer des stratégies de réseautage en matière d'action sociale sur les différents territoires d'action sociale du Département ?	Comment développer le réseau d'action concertée (RAC) à l'échelle départementale, et l'élargir aux questions d'action sociale ?
Approche globale	Comment remettre la question de l'isolement social au cœur de l'accompagnement ?	Comment mieux garantir l'accès aux droits des populations défavorisées ?
Approche par les droits / par les besoins	Comment trouver une meilleure complémentarité entre l'approche française par les droits et l'approche sénégalaise par les besoins ?	

• L'utilité sociale :

THÉMATIQUES	QUESTIONNEMENTS POUR LA SAVOIE	QUESTIONNEMENTS POUR BIGNONA
Pouvoir d'agir	Comment développer le pouvoir d'agir des personnes suivies par les services sociaux ?	Comment accompagner les plus défavorisées vers l'auto-emploi ?
Utilité des personnes	Comment changer de regard sur l'utilité des personnes dépendantes et défavorisées ?	Comment améliorer la vie quotidienne des personnes âgées et handicapées ?

• Les liens sociaux :

THÉMATIQUES	QUESTIONNEMENTS POUR LA SAVOIE	QUESTIONNEMENTS POUR BIGNONA
Relations et liens sociaux	Comment redévelopper l'intelligence relationnelle dans la société française ?	Comment mettre en place un cadre départemental de l'ensemble des acteurs de l'action sociale ?
Transversalité de l'action sociale	Comment le Département implique-t-il davantage les réseaux d'acteurs sociaux ?	Comment mettre l'action sociale au cœur des politiques départementales ?

Sur cette base, un programme d'activité sera réalisé, des deux côtés du partenariat, pour les trois années à venir, avec une restitution annuelle des avancées qu'aura permis le regard croisé.

3/ UNE DÉMARCHE INNOVANTE, PORTEUSE DE NOMBREUX ENJEUX

Cette démarche de coopération entre pleinement en résonance avec le nouveau paradigme de la coopération internationale, qui vise à construire des réponses partagées à des enjeux communs. Pour autant, cela ne va pas de soi, pour deux raisons principales.

D'une part, à l'heure où nombre de collectivités françaises développent des démarches d'ordre économique à l'international, avec un objectif de « retour sur investissement » entendu dans un sens financier, le choix de la thématique de l'action sociale n'est pas des plus évidents, les retombées étant, dans ce domaine, plus difficilement quantifiables. Ce choix de la part des deux collectivités est motivé non seulement par la place qu'occupe l'action sociale dans la compétence départementale des deux pays, mais également par une volonté de mettre en évidence la possibilité d'obtenir une certaine forme de « retour sur investissement » différente de celles obtenues dans des démarches plus économiques.

D'autre part, cette démarche nécessite de quitter la posture qui consiste à agir avec des partenaires de pays en développement dans un unique but de solidarité et de transfert d'une expertise française. La Savoie a pris le parti d'échanger avec son partenaire africain en se mettant dans une posture d'apprentissage.

REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME : LA NÉCESSAIRE ÉVOLUTION DES POSTURES

Coopérer entre territoires pour apporter des réponses partagées à des défis communs nécessite une évolution des postures, non seulement du partenaire français, qui ne doit pas se positionner en tant que « sachant » mais plutôt s'ouvrir au regard extérieur et à la critique ; mais aussi du partenaire étranger, qui ne doit pas se positionner en tant que récipiendaire passif de l'aide, mais plutôt intégrer une logique d'apport réciproque.

Pour cela, il est nécessaire que la collectivité française offre la possibilité à son partenaire de venir analyser et questionner ses politiques et dispositifs. Il s'agit de lui donner à voir non seulement ce qui fonctionne, mais aussi ce qui fonctionne moins bien, tout en y portant un regard critique afin que le partenaire ne reproduise pas les mêmes erreurs et qu'il puisse proposer son analyse et des pistes de solutions.

Pour porter ses fruits, une telle démarche doit surmonter plusieurs obstacles :

- **La force des habitudes et l'inertie des systèmes organisés et rassurants.**

En France, la démarche suppose que les élus, l'administration et les travailleurs sociaux impliqués acceptent un regard critique extérieur venant questionner et remettre en cause les dispositifs et façons de faire.

- **Les représentations mentales traditionnelles.**

Ces représentations doivent être combattues, tant du côté du partenaire sénégalais, qui ne doit pas considérer la collectivité française comme un tiroir-caisse, que du côté du partenaire français, qui doit reconnaître que son système est perfectible et que la collectivité sénégalaise peut aussi lui apporter des compétences et savoir-faire, y compris dans le domaine de l'action sociale.

- **Les capacités financières des partenaires.**

Sans pour autant être occultée, la question des capacités financières très différentes d'un partenaire à l'autre ne doit pas être un frein au regard critique et à la prise de recul.

Enfin, même si la démarche nécessite de pouvoir remettre en question ses propres pratiques, il ne faut pas tomber dans l'excès inverse et être trop critique vis-à-vis de ses dispositifs et façons de faire. Chaque partenaire dispose de pratiques intéressantes qui doivent être reconnues, revalorisées et défendues.





Contacts

Assemblée des Départements de France :
Simon Letonturier, conseiller Relations internationales :
simon.letonturier@departements.fr

Département de Savoie :
Isabelle Robert, secrétaire générale :
isabelle.robert@savoie.fr

Pays de Savoie Solidaires :
Magali Agosti, directrice :
magali.agosti@paysdesavoiesolidaires.org

Crédits photos :
Pays de Savoie Solidaires

TERRINCLUS EST UNE DÉMARCHÉ FINANÇÉE PAR :



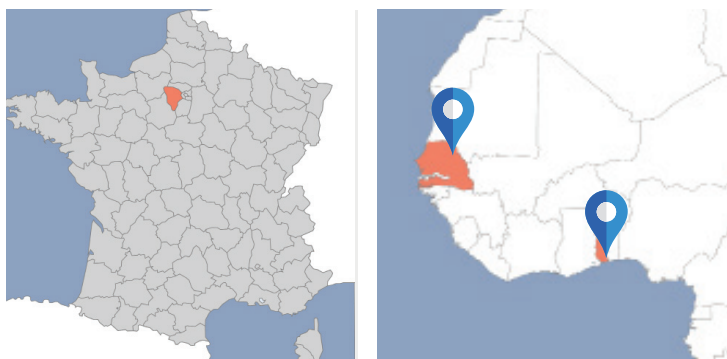
INNOVER DANS LES PRATIQUES D'INSERTION EN S'APPUYANT SUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE



Recruter en contrat aidé des bénéficiaires yvelinois du RSA pour une mission de solidarité internationale, grâce à une action conjointe entre Action Sociale et Coopération Internationale du Département.

PORTEUR : DÉPARTEMENT DES YVELINES

PARTENAIRES : DÉPARTEMENT DE MATAM (SÉNÉGAL) ET VILLE D'ANÈHO (TOGO)



THÉMATIQUES :



INSERTION PROFESSIONNELLE

PRÉCONISATIONS :



PARTENARIAT ET PARTICIPATION



PARTAGE DES ENJEUX ET RÉCIPROCITÉ

QUELQUES CHIFFRES :

6	15	4
Durée (en mois) des chantiers d'insertion.	Nombre de participants aux chantiers d'insertion.	Nombre de travailleurs sociaux du Département des Yvelines impliqués dans l'accompagnement sur place des participants.

POURQUOI CE PROJET EST-IL RETENU COMME UNE DÉMARCHÉ PILOTE DE TERRINCLUS ?

L'étude **AGIR EN COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF** souligne, dans ses analyses et préconisations (page 80), l'importance de la démarche transversale au sein des collectivités françaises et de leurs partenaires, notamment entre les élus en charge de l'action sociale et des relations internationales, d'une part, les agents des directions d'action sociale et leurs homologues en charge des coopérations et relations internationales, d'autre part.

« Puisqu'un projet d'inclusion économique et sociale fait appel à des expertises métiers très spécifiques et diverses, la question de la mobilisation de plusieurs services au sein de la collectivité est un élément déterminant de sa mise en œuvre et de l'atteinte de ses objectifs. »

Ainsi, la démarche pilote portée par le Département des Yvelines répond à plusieurs préconisations de l'étude :

PARTENARIAT ET PARTICIPATION

- **Mettre en place un portage politique grâce à des moyens logistiques et humains suffisants.**

PARTAGE DES ENJEUX ET RÉCIPROCITÉ

- **Penser « enjeux partagés ».**
- **Valoriser l'apport du projet pour chaque territoire et ses acteurs impliqués.**
- **Travailler sur les mentalités pour quitter la logique d'aide et de don et entrer dans une logique d'échanges et d'apprentissages.**

Par ailleurs, la démarche contribue aux Objectifs de développement durable suivants :

- ODD 8 : Travail décent et croissance économique.**
- ODD 10 : Inégalités réduites.**

LE PROJET

GENÈSE ET CONTEXTE

A l'origine de la démarche, des rencontres :

• Entre des travailleurs sociaux et des associations de quartiers.

Le Département des Yvelines abrite une population très diverse par ses origines ethniques. Cette situation amène l'antenne de la Direction territoriale d'action sociale Seine et Mauldre à accueillir de nombreuses personnes d'origine étrangère. Les travailleurs sociaux de secteur ont pris conscience de la richesse des actions des associations de quartiers initiées par ces personnes étrangères. Cette diaspora demeure par ailleurs fortement préoccupée par les conditions de vie dans le pays d'origine et développe des projets visant à leur amélioration, en lien avec la politique de coopération internationale du Département. Ce constat a conduit des travailleurs sociaux du Département à s'engager à rencontrer les associations, observer leurs actions et accompagner leurs projets internationaux.

• Entre services sociaux et mission Coopération Internationale du Département.

La dynamique liant travail social et engagement international des habitants s'est concrétisée en 2009 lors des premières assises « Yvelines, partenaire du développement », qui ont permis de faire émerger l'idée de la mise en place d'un chantier d'insertion sur l'un des territoires de coopération décentralisée du Département.

• Entre Vice-Présidents du Département.

Le principe d'expérimenter un chantier d'insertion à l'international au bénéfice de bénéficiaires du RSA des Yvelines, dans la commune d'Anèho (Togo), rencontre le plein assentiment des élus, au moment où le Département apporte un appui à son partenaire dans la construction d'un lycée d'enseignement technique et professionnel.

LES OBJECTIFS

Au Togo, le chantier vise à la construction d'un lycée technique à Anèho. Au Sénégal, il s'agit de construire le siège de l'association La Maison des Yvelines à Ourossogui, dans le Département de Matam.

Ces démarches entrent dans le cadre formel d'un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI). Leur objectif principal est de remettre dans un rythme de travail et dans un contexte professionnel des personnes sans activité depuis une longue période, souvent isolées et qui, pour retrouver et garder un emploi, doivent d'abord passer par une phase de réadaptation aux contraintes professionnelles (travail en équipe, hiérarchie, horaires, rythme de production, etc...), dans une démarche de solidarité internationale.

Les chantiers n'ont pas d'objectif de qualification. Au vue des politiques départementales, ils sont proposés comme un outil de transversalité entre la compétence « Action Sociale » et la Coopération Décentralisée, l'objectif étant de démontrer que les actions de Coopération peuvent apporter des solutions intéressantes dans le cadre des missions traditionnelles du Département.

LES ACTEURS

Le projet implique différents services du Département des Yvelines. La Maison départementale du Territoire Seine Aval et son antenne des Mureaux, et la mission Coopération internationale du Département, en lien direct avec les partenaires locaux sur les territoires de coopération. D'autres services sont également mobilisés plus ponctuellement : ressources humaines, services informatiques, communication...

Au Togo, la commune d'Anèho est directement partenaire du projet : elle assure la logistique et le suivi au quotidien de l'équipe sur place.

Au Sénégal en revanche, le chantier n'entre pas directement dans la logique du partenariat de coopération décentralisée entre le Département des Yvelines et le Département de Matam. Une association lilloise, Le Partenariat, est maître d'œuvre de la construction de la maison et en charge de l'appui logistique du chantier.

LE COÛT DU PROJET

• Premier chantier, à Anèho (Togo)

	COÛT
Formation	
Administration / Santé	5 000 €
Transport	7 200 €
Dépenses de personnel	65 580 €
Vie sur place (hébergement restauration, pharmacie, etc.)	22 164 €
TOTAL	99 944 €

• Deuxième chantier, à Ourossogui (Sénégal)

	COÛT
Formation	9 706 €
Administration / Santé	2 308 €
Transport	6 500 €
Dépenses de personnel	52 941 €
Vie sur place (hébergement restauration, pharmacie, etc.)	53 854 €
TOTAL	125 309 €

FOCUS SUR...

LA CONDUITE D'UNE DÉMARCHE VISANT DES IMPACTS ICI ET LÀ-BAS

La démarche pilote menée par le Département des Yvelines au sein de TERRINCLUS visa à valoriser les liens entre la coopération internationale et une compétences départementale traditionnelle, dans un objectif d'impacts sociaux sur le territoire français avant tout.

1 / LE CHOIX ET LE STATUT DES PERSONNES EN INSERTION

Pour le premier chantier au Togo, un appel à candidatures a été diffusé, s'appuyant sur le réseau des acteurs sociaux des Mureaux. Le critère de sélection est basé essentiellement sur la motivation de personnes bénéficiaires de minima sociaux et pouvant prétendre au dispositif ACI. S'agissant de fabriquer des briques en terre cuite, il n'était pas recherché de compétences techniques particulières.

L'évaluation de ce chantier a amené les responsables à faire évoluer la sélection pour le second chantier au Sénégal. Le Département s'est concentré, au-delà de la motivation des candidats, sur des personnes ayant des connaissances techniques sur la construction des bâtiments et ne présentant pas de problème majeur d'addiction. La mixité Femmes/Hommes a également été recherchée.



Les personnes identifiées sont embauchées en contrat aidé de 7 mois par le Département qui devient maître d'ouvrage du chantier d'insertion. Pour le second chantier, la période a été étendue à 8 mois afin de prendre le temps d'effectuer un travail de retour sur expérience et d'accompagnement vers l'insertion (emploi, logement, santé).

2 / L'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAILLEURS TOUT AU LONG DU PARCOURS

L'accompagnement des travailleurs lors des chantiers se manifeste par :

- **La mise à disposition de deux travailleurs sociaux du Département tout au long du chantier.**

Pour le chantier au Togo comme pour le deuxième au Sénégal, deux travailleurs sociaux du Département ont été sélectionnés dans le cadre d'un appel à candidatures. Ils ont été chargés de l'accompagnement de l'équipe yvelinoise.

- **Une préparation au départ.**

Lors du chantier au Togo, les encadrants sociaux s'attendaient à ce que les travailleurs en insertion rencontrent des difficultés dans le retour à un rythme de travail régulier et exigeant en termes d'effort physique, d'évolution en équipe et de respect des horaires et des consignes. Or, le respect des délais par l'équipe française conditionnait l'avancée du chantier. Cette pression implicite a permis de responsabiliser les travailleurs français. En conséquence, aucune rupture d'approvisionnement en briques n'est intervenue au cours des six mois du chantier.

Les situations les plus difficiles à gérer par les encadrants sociaux se sont concentrées dans la gestion de la vie en communauté, dans une maison commune et avec des règles de vie à respecter. Les encadrants ont alors dû particulièrement s'investir durant les trois premiers mois dans l'accompagnement des personnes en insertion, essentiellement en dehors des heures sur le chantier de construction. Les problèmes rencontrés ont amené le Département à recourir, pour la préparation au départ en vue du deuxième chantier, à une structure spécialisée dans l'accompagnement des personnes dépendantes. La préparation s'est traduite par des temps d'échanges et de sensibilisation collectifs en amont du départ, et via un support numérique lors du séjour.

3 / L'APPORT DU PROJET POUR CHAQUE PARTIE PRENANTE

Le chantier d'insertion au Togo ayant eu lieu en 2013, ses impacts sont plus facilement identifiables trois ans après que pour le chantier au Sénégal, plus récent. Nous nous concentrerons donc sur les impacts, en France et au Togo, de ce premier chantier.

En France, une telle expérience bouscule aussi bien les travailleurs en contrat aidé que leurs encadrants. De façon générale, le chantier a eu des impacts positifs en termes d'insertion socio-professionnelle pour la quasi-totalité des participants. Cependant, le retour des travailleurs n'a pas fait l'objet d'une attention suffisante. C'est pourquoi les personnes en insertion du second chantier ont été recrutées sur huit mois plutôt que sept.

L'expérience est également exceptionnelle en termes d'apprentissages pour les encadrants sociaux, qui passent d'un métier d'accompagnement individuel des personnes à un accompagnement en continu d'une vie d'équipe en immersion dans un contexte inconnu.

Leur regard sur les personnes en insertion en est modifié, de même que leur perception de la coopération internationale, ce qui impacte les pratiques professionnelles au retour : travailler davantage avec les associations de solidarité internationale du territoire, intégrer une dimension coopération internationale dans leurs démarches d'accompagnement social...

Autre point positif, la relation avec la mission Coopération internationale du Département est désormais solide et permet d'envisager de nouveaux développements.

Au Togo, les enjeux sociaux du projet de chantier d'insertion délocalisé n'ont pas été suffisamment explicités en amont avec les partenaires togolais. Des incompréhensions sont apparues au démarrage, notamment liées aux difficultés comportementales des travailleurs hors chantier. De plus, un décalage s'est créé entre l'équipe yvelinoise, encadrée par un chef d'équipe et deux encadrants sociaux, plutôt bien payée en comparaison avec les salaires locaux, et les travailleurs du chantier, dont les conditions de travail sont parfois difficiles.

Cependant, les six mois de présence et de cohabitation ont permis des échanges positifs, des changements de regard, voire des initiatives innovantes du côté togolais. Anèho a la particularité de disposer du seul hôpital psychiatrique du Togo. En s'appropriant progressivement les tenants et les aboutissants du chantier d'insertion, le maire a envisagé, en lien avec l'équipe de l'hôpital, d'intégrer des pensionnaires de l'hôpital sur ce même chantier, dans un objectif d'autonomisation. Malheureusement, le projet n'a pu être mené à son terme après le départ des encadrants sociaux yvelinois.

REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME : DES INTERROGATIONS...

- Sur la perception des partenaires africains des dispositifs français d'insertion, dont les modalités sont parfois plus favorables que les conditions de travail d'un ouvrier local sur un chantier de construction.
- Sur la valeur ajoutée effective pour la partie africaine « accueillante » de la délocalisation d'un chantier d'insertion français sur son territoire ;

DES AXES DE PROGRÈS

- Amener l'inclusion économique et sociale comme un axe effectif de la coopération entre le Département des Yvelines et ses partenaires du Togo et du Sénégal.
- Consolider la collaboration entre les services d'action sociale et des relations internationales du Département pour favoriser des démarches innovantes d'inclusion, particulièrement en direction des personnes d'origine étrangère gardant des liens forts avec leurs territoires d'origine.





POUR ALLER PLUS LOIN >>>

Ressources

· Sur le chantier d'insertion au Togo :
Département des Yvelines, « Une expérience au Togo réussie pour des bénéficiaires du RSA », 25 septembre 2013, [au lien suivant](#)

· Sur le chantier d'insertion au Sénégal :
Département des Yvelines, « Maison des Yvelines au Sénégal : le chantier lancé ! », 10 novembre 2015, [au lien suivant](#)
Département des Yvelines, « Les fondations de la MDY au Sénégal sont posées », 2 décembre 2015, [au lien suivant](#)

Contacts

Assemblée des Départements de France :
Simon Letonturier, conseiller Relations internationales :
simon.letonturier@departements.fr

Département des Yvelines :
Agnès Etandard, directrice adjointe du territoire d'action départementale Seine Aval :
aetendart@yvelines.fr
Marion Flagbo, chargée de mission Coopération internationale :
mflagbo@yvelines.fr

Crédits photos :
Département des Yvelines

TERRINCLUS EST UNE DÉMARCHÉ FINANCÉE PAR :



LA PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ DES MIGRANTS



La participation à un projet européen comme levier pour la lisibilité de l'intervention départementale transversale sur les migrations.

PORTEUR : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

PARTENAIRES : MUNICIPALITÉS D'AMADORA (PORTUGAL), RIGA (LETTONIE), PATRAS ET THESSALONIQUE (GRÈCE), ROQUETAS DE MAR (ESPAGNE), MESSINE (ITALIE), VANTAA (FINLANDE), OLDENBOURG (ALLEMAGNE), UNIVERSITÉ DE DRESDE (ALLEMAGNE)



THÉMATIQUES :



PARTICIPATION
CITOYENNE



COHÉSION
SOCIALE

PRÉCONISATIONS :



PARTENARIAT ET
PARTICIPATION



PARTAGE DES
ENJEUX ET
RÉCIPROCITÉ

QUELQUES CHIFFRES :

19,6	633	10
Pourcentage de la population immigrée dans le Département du Val-de-Marne (263 317 habitants en 2012)	Nombre de réfugiés en provenance d'Irak, de Syrie, d'Erythrée et du Soudan accueillis dans le Val-de-Marne en 2015	Nombre de partenaires impliqués dans le projet européen URBACT «Réseau villes d'arrivée»

POURQUOI CE PROJET EST-IL RETENU COMME UNE DÉMARCHÉ PILOTE DE TERRINCLUS ?

L'étude AGIR EN COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF souligne, dans ses analyses et préconisations (page 80), l'importance de la démarche transversale au sein des collectivités françaises et partenaires, entre les élus en charge de l'action sociale et des relations internationales, d'une part, et entre les agents en charge des coopérations et relations internationales et leurs homologues des directions « métiers », d'autre part :

« Puisqu'un projet d'inclusion économique et sociale fait appel à des expertises métiers très spécifiques et diverses, la question de la mobilisation de plusieurs services au sein de la collectivité est un élément déterminant de sa mise en œuvre et de l'atteinte de ses objectifs. »

Ainsi, la démarche pilote portée par le Département du Val-de-Marne répond à plusieurs préconisations de l'étude :

PARTENARIAT ET PARTICIPATION :

- Favoriser et valoriser les échanges entre élus, détenteurs des leviers de commande et tous les techniciens impliqués dans l'aide à la décision et dans la mise en œuvre des décisions ;
- Mobiliser des compétences diverses et valoriser leur implication pour maintenir leur engagement dans le temps.
- Favoriser et valoriser la participation des destinataires d'une décision au processus décisionnel, favoriser les échanges entre les destinataires d'une décision et les techniciens et élus acteurs du processus décisionnel

PARTAGE DES ENJEUX ET RÉCIPROCITÉ :

- Penser « enjeux partagés », en prenant soin d'impliquer des personnes en situation d'exclusion sur chaque territoire dans leur détermination ;
- Mettre en avant le regard croisé ;
- Valoriser l'apport du projet tant pour le territoire que pour les services de la collectivité territoriale engagée.

Par ailleurs, la démarche contribue à l'Objectif de développement durable suivant :
ODD 10 : Inégalités réduites

LE PROJET

GENÈSE ET CONTEXTE

Le Département du Val-de-Marne a de longue date accueilli des populations à la recherche d'une vie meilleure. Ces « venus d'ailleurs » ont participé historiquement et participent toujours pleinement au développement économique et social du territoire tout en contribuant, par leur engagement avec leur région d'origine, au rayonnement du Département à l'international.

Dans le contexte actuel de crise sociale et économique et face à la montée des extrémismes, le Département du Val-de-Marne affiche une volonté politique de faire grandir une conscience citoyenne fondée sur des valeurs universelles tenant compte de la diversité culturelle de la population du territoire départemental.

Le Département est membre du réseau européen « Villes d'Arrivée », dédié à l'échange de compétences entre villes d'Europe en lien avec les enjeux de migration, dans le cadre du programme d'échanges URBACT III.

Dans la prolongation de ce programme, et sous l'impulsion de trois vice-présidents, a été engagé un travail visant à la mise en place d'une stratégie globale, lisible et intégrée sur les migrations, qui s'appuie sur les actions menées dans les différentes politiques publiques portées par la collectivité en les mettant en perspective.



LES OBJECTIFS

La démarche entreprise par le Département du Val-de-Marne vise trois objectifs principaux :

- **Formaliser, rendre lisible en cohérence, animer/coordonner une stratégie départementale** intégrant :
 - les actions développées par la collectivité au titre des politiques sectorielles (action sociale, protection de l'enfance, politique de la ville, économie sociale et solidaire, relations à la population, jeunesse...);
 - les actions et projets développés par les acteurs territoriaux (tissu associatif, collectivités...);
- **Impulser et animer une démarche participative et de co-construction d'un plan d'actions ;**
- **Identifier des opportunités de financements et se mettre en capacité de proposer des actions innovantes.**

LES ACTEURS

Au sein du Département, la démarche repose sur une gouvernance stratégique et opérationnelle transversale et partenariale. Elle est portée par trois vice-présidents et pilotée par la vice-présidente en charge de la Jeunesse, de la Vie associative, de l'Observatoire de l'égalité, de la Lutte contre les discriminations, des Droits de l'Homme et des Migrants.

Elle est mise en œuvre par la Direction des affaires européennes et internationales, qui anime :

- **Un groupe de travail interne réunissant les directions et services de la collectivité impliqués dans la promotion de la citoyenneté des migrants ;**
- **Un groupe de travail local réunissant des acteurs du territoire ;**
- **Des ateliers transnationaux réunissant les 10 partenaires européens du réseau Villes d'arrivée** (partage d'expériences, visites...).

LE FINANCEMENT DU PROJET

FINANCEUR	CONTRIBUTION
Union européenne	51 621 € sur 24 mois
Conseil départemental du Val-de-Marne	22 124,13 € sur 24 mois
TOTAL	73 745,13 €

FOCUS SUR...

LA CONSTRUCTION D'UNE POLITIQUE DÉPARTEMENTALE TRANSVERSALE SUR LES MIGRATIONS

La démarche pilote portée au sein de TERRINCLUS par le Département du Val-de-Marne vise à étudier en quoi un projet européen d'échange entre collectivités sur les enjeux des migrations peut être un levier pour la construction d'un cadre d'intervention lisible et transversal sur cette thématique au sein du Département.

1 / A L'ORIGINE, UNE VOLONTÉ POLITIQUE

La démarche s'inscrit dans le cadre d'une réflexion autour de la valorisation du cadre d'intervention du Département du Val-de-Marne. Ce cadre inclut un axe particulier relatif à la promotion de la citoyenneté des migrants, en lien avec des enjeux pluriels pour le territoire :

- Une population immigrée qui représente 19,6 % de la population totale du Département ;
- L'accueil, en 2015, de 633 réfugiés en provenance d'Irak, Syrie, Erythrée et Soudan ;
- Une augmentation importante du nombre de mineurs non accompagnés (MNA) et de jeunes majeurs isolés.

A l'occasion de cette réflexion, il est apparu que plusieurs services du Département étaient déjà engagés sur cette problématique ; il s'agissait alors de rendre visible et lisible cette intervention transversale du Département.

Cette réflexion s'appuie également sur le tissu associatif val-de-marnais, très impliqué sur cette thématique, en vue de créer une dynamique d'échanges comme levier d'innovation et de rendre visible ce qui est fait, sur le territoire, par d'autres que la collectivité.

C'est ainsi que le Département du Val-de-Marne a impulsé une dynamique participative autour de ce chantier.

2 / UN LEVIER : LE PROJET EUROPÉEN « RÉSEAU VILLES D'ARRIVÉE »

Une fois posés les objectifs au niveau du Département, la participation au réseau européen URBACT « Villes d'arrivée » a été perçue comme un levier pour enrichir la démarche en élargissant les réflexions à un niveau européen.

URBACT est un programme d'échange et de capitalisation d'expériences entre des villes européennes portant sur les problématiques urbaines, visant à l'amélioration des politiques locales par l'implication des habitants et autres acteurs du territoire. Dans ce cadre, le « Réseau villes d'arrivée » est un programme transnational d'échanges de bonnes pratiques sur les enjeux des migrations entre villes et autorités publiques européennes.

Ce programme s'est structuré en deux phases :

- **Une phase de construction du projet** avec l'élaboration d'un diagnostic territorial, la définition des thématiques de travail et la constitution d'un groupe local, en interne à la collectivité et en externe avec les acteurs du territoire et de la société civile.

Quatre thématiques de travail ont été identifiées : accès aux droits, promotion d'une citoyenneté pour tous et de la cohésion sociale, migration et développement local ici et là-bas, migrations et mémoires.

- **Une phase de mise en œuvre du projet**, autour d'activités transnationales d'échanges et d'apprentissage.

Les échanges doivent permettre d'accompagner les participants dans l'élaboration de plans d'action locaux.

PAROLES D'ACTEURS **LES CONDITIONS DE RÉUSSITE** **LIÉES AU PROGRAMME EUROPÉEN**

Le programme européen pose plusieurs enjeux, qu'il est nécessaire de maîtriser pour que la démarche soit un succès :

- Le poids d'une démarche administrative au niveau européen : complexité particulière de la participation à un programme d'action communautaire ;
- La nécessité de dépasser les idées reçues entre territoires partenaires.



La participation au programme européen présente plusieurs intérêts pour le Département du Val-de-Marne :

- **Porter les valeurs du territoire à l'échelle européenne ;**
- **Bénéficier des échanges de bonnes pratiques transnationales ;**
- **Mettre en œuvre une démarche transversale et participative en interne et en externe avec des acteurs du territoire ;**
- **Construire un plan d'action intégré ;**
- **Rechercher des financements pour des actions déjà menées et pour des développements innovants.**

3 / DES ACTIONS CONCRÈTES SUR LE TERRITOIRE VAL-DE-MARNAIS

Pour mettre en œuvre la démarche en cohérence avec l'action du Département, un comité technique interne à la collectivité a été constitué. Réunissant quatre pôles et dix directions, il a pour objectif de consolider et de rendre lisible, en cohérence, l'action de la collectivité dans un programme d'actions coordonnées.

Pour ce faire :

- **Les actions sur cette thématique qui sont déjà menées par des services de la collectivité sont recensées et analysées ;**
- **D'autres actions concrètes sont menées sur le territoire départemental.** Par exemple :
 - Initiative VOCABULONS, menée en collaboration avec la Direction de la Culture du Conseil Départemental autour de la promotion et de l'accès à la culture comme vecteur d'apprentissage du français.
 - Stage d'Insertion Professionnelle pour des femmes d'origine étrangère piloté par l'Office Municipal des Migrants de Champigny-sur-Marne : formation, accompagnement et suivi dans leur projet professionnel.

Ces deux initiatives ont été présentées avec succès aux partenaires européens respectivement lors des ateliers transnationaux en Allemagne et en Finlande.

Plusieurs conditions doivent être réunies pour qu'une telle démarche réussisse :

- **Un pilotage rigoureux et cohérent** est nécessaire ;
- Il s'agit d'**une thématique sensible**, ce qui conditionne la communication autour de la démarche ;
- La collectivité doit avoir **une capacité de mobilisation d'acteurs** diversifiés sur le territoire ;
- La promotion de la citoyenneté des migrants est une thématique très large, tant en termes de typologie des publics (réfugiés, primo-arrivants, populations issues des migrations...) que du champ d'intervention autour de la citoyenneté (droit de vote, implication dans la vie associative, droits sociaux, accès à l'éducation, à la culture, égalité devant la loi...). Face à ce périmètre très large, **une délimitation du périmètre** doit s'effectuer ;
- **Un schéma organisationnel** doit être mis en place, stabilisé et intégré à tous les niveaux – y compris au niveau de la direction générale – pour construire des projets en transversalité. La légitimité de la direction Relations internationales à coordonner, animer ce travail en transversalité et mettre en cohérence des projets portés par d'autres services doit se construire.

REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME : DES CONSTATS

- Le programme contribue à déconstruire les idées reçues sur les migrations en mettant en évidence leur apport positif pour le territoire.
- Les directions en charge des Relations internationales des collectivités ont un rôle de coordination à jouer, de par leur action dans un double espace, entre ici et là-bas, pour améliorer les politiques publiques locales sur la question des migrations.
- Une volonté politique forte, au plus haut niveau, est essentielle pour que des démarches transversales puissent être effectives.

DES QUESTIONS

- Comment, dans un second temps, internationaliser cette démarche sur les territoires de coopération du Département, dans une interrelation entre ici et là-bas ?
- Comment faire face à la lourdeur administrative de la gestion d'un projet européen, tout en gardant du temps pour la gestion concrète du projet ?



Ressources

- Représentation de l'Île-de-France auprès de l'UE, présentation du réseau Villes d'arrivée, [au lien suivant](#)
- URBACT, présentation du projet, [au lien suivant](#)

Contacts

Assemblée des Départements de France :
Simon Letonturier, conseiller Relations internationales :
simon.letonturier@departements.fr

Département du Val-de-Marne :
Séverine Mézel, directrice des Affaires européennes
et internationales :
severine.mezel@valdemarne.fr

Crédits photos :
Département du Val-de-Marne

TERRINCLUS EST UNE DÉMARCHÉ FINANÇÉE PAR :



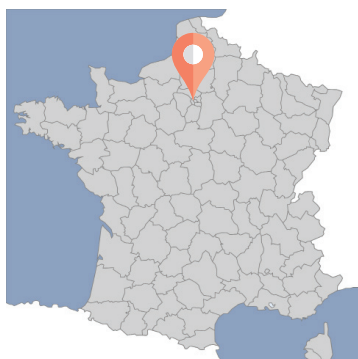
MOBILISER LES ACTEURS JEUNESSE EN FRANCE GRÂCE À UN PROJET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE



Un projet de coopération internationale pour la construction d'une réponse partagée au défi commun de la mobilisation des acteurs jeunesse des deux territoires en coopération.

PORTEUR : VILLE DE SURESNES

PARTENAIRE : VILLE DE CAP-HAÏTIEN (HAÏTI)



THÉMATIQUE :



JEUNESSE

PRÉCONISATIONS :



DIAGNOSTIC ET FORMALISATION



PARTAGE DES ENJEUX ET RÉCIPROCITÉ

QUELQUES CHIFFRES :

1998	148 000	4
Date de création du partenariat entre Suresnes et Cap-Haïtien.	Coût total (en euros) du projet.	Durée (en années) du projet.

POURQUOI CE PROJET EST-IL RETENU COMME UNE DÉMARCHÉ PILOTE DE TERRINCLUS ?

L'étude AGIR EN COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF souligne, dans ses analyses préconisations (page 73), l'importance de mener un diagnostic avant la création d'un projet de coopération internationale dans le domaine de l'inclusion économique et sociale.

« La volonté de promouvoir des démarches structurantes et pérennes dans les territoires d'intervention suppose que le temps nécessaire et suffisant soit pris en amont pour assurer une compréhension réciproque des contextes politique, social, économique et culturel de chaque territoire en coopération. (...) Il est donc essentiel que chaque partie au projet puisse aller observer les réalités des modalités et dispositifs d'inclusion dans le territoire partenaire pour en comprendre les principaux paramètres. »

Ainsi, La démarche pilote portée par la ville de Suresnes répond à plusieurs préconisations de l'étude :

DIAGNOSTIC ET FORMALISATION :

- Considérer la phase de diagnostic comme un projet à part entière.
- Favoriser les modalités de diagnostic en impliquant le plus étroitement possible les maîtres d'ouvrage de la coopération.

PARTAGE DES ENJEUX ET RÉCIPROCITÉ :

- Travailler sur les mentalités pour quitter la logique d'aide et de don pour entrer dans une logique d'échanges et d'apprentissages.
- Penser enjeux partagés.
- Mettre en avant le regard croisé.

Par ailleurs, la démarche contribue aux Objectifs de développement durable suivants :

ODD4 : Education de qualité

ODD8 : Travail décent et croissance économique

ODD 10 : Inégalités réduites

LE PROJET

GENÈSE ET CONTEXTE

Depuis 1998, les villes de Suresnes, en région parisienne, et de Cap-Haïtien, en Haïti, sont liées par un accord de coopération décentralisée. La mairie de Suresnes apporte un soutien à la municipalité de Cap-Haïtien en matière de renforcement institutionnel pour lui permettre d'assurer sa maîtrise d'ouvrage dans la mise en place des politiques publiques à l'échelon municipal. Au fil des échanges, un décalage a été perçu entre les moyens techniques et les savoir-faire suresnois et ceux de Cap-Haïtien, créateur d'inégalités dans les attentes de chacun vis-à-vis du projet de coopération. Pour pallier ce décalage, est née l'idée de coopérer sur une problématique à laquelle les deux municipalités sont confrontées de façon similaire : la mobilisation de la jeunesse.



Du côté de Cap-Haïtien, ce projet s'inscrit dans une volonté politique de mieux comprendre les situations effectives des jeunes afin de développer des politiques publiques mieux ciblées et plus aptes à remobiliser la jeunesse. Du côté suresnois, cette démarche s'inscrit à un moment où la municipalité décide de remodeler sa politique jeunesse en recherchant une plus forte implication des jeunes concernant la citoyenneté, le développement de la vie locale...

LES OBJECTIFS

Le projet se décline en deux phases successives :

- **La première, de 2013 à 2015, repose sur la conduite d'un diagnostic sur la jeunesse en situation de vulnérabilité de Cap-Haïtien. Le diagnostic, conduit conjointement par des acteurs haïtiens et français, doit permettre de déceler les obstacles à la mise en œuvre des politiques publiques, les rendant plus ou moins efficaces.**
- **La seconde phase, construite à partir du diagnostic social, entend faire évoluer les politiques jeunesse à Cap-Haïtien via la mise en place d'un plan d'actions structurantes, en lien avec les différents acteurs du territoire, et comprenant un volet pour les jeunes particulièrement fragilisés.**

Cette démarche en deux temps vise à faire de la mairie de Cap-Haïtien le principal maître d'œuvre en matière d'inclusion des jeunes sur son territoire. Du côté de Suresnes, l'implication du service Jeunesse Animation de la municipalité dans la démarche doit contribuer à la définition de nouvelles politiques publiques en direction de la jeunesse.

LES ACTEURS

C'est à la demande de la mairie de Cap-Haïtien que la thématique des enfants des rues a émergé dans le partenariat en 2013. La mairie de Cap-Haïtien est dotée d'une Direction des Affaires Sociales. Un agent chargé de démocratie participative, recruté suite aux préconisations du diagnostic, est le référent du projet sur son territoire. Il coordonne le projet avec la mairie de Suresnes. La mairie de Cap-Haïtien travaille avec l'IBESR (Institut du Bien-Être Social et de Recherches) pour coanimer les réunions des groupes de réflexion sur la jeunesse.

Du côté Français, deux services de la mairie de Suresnes ont été mobilisés pour mener à bien ce projet : le service des Relations internationales et le service Jeunesse Animation, ainsi que deux associations suresnoises : Suresnes Animation et Suresnes Information Jeunesse.

Trois instituts de recherche ont été impliqués depuis la phase de diagnostic : l'Institut Universitaire des Sciences Juridiques, Economiques et de Développement régional de Cap-Haïtien (INUJED, Cap-Haïtien), l'Institut National Supérieur de Formation et de Recherche pour l'Éducation des jeunes Handicapés et l'Enseignement Adapté (INS HEA, Suresnes) et le Groupe de Réflexion et d'Études pour le Développement Local (GREDEL, Cap-Haïtien).

LE FINANCEMENT DU PROJET

FINANCEUR	CONTRIBUTION
Ministère français des Affaires étrangères et du Développement international	39 000 €
Ville de Suresnes	109 000 €
TOTAL	148 000 €

FOCUS SUR...

L'IMPLICATION DU SERVICE JEUNESSE DE LA COLLECTIVITÉ FRANÇAISE DANS LA CO-CONSTRUCTION D'UN PROJET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE.

La démarche pilote portée par la ville de Suresnes au sein de TERRINCLUS consiste en la participation des acteurs jeunesse de Suresnes dans la co-construction du projet avec Cap-Haïtien, en vue de remodeler la politique jeunesse sur le territoire suresnois.

1 / L'IMPACT DE LA COOPÉRATION POUR LA COLLECTIVITÉ FRANÇAISE : CHANGER LE REGARD

Plus d'une vingtaine de missions ont été effectuées depuis le début du partenariat dans plusieurs domaines : administration générale, environnement, urbanisme, informatique... Les agents ayant participé à ces échanges reconnaissent que ces missions sont très enrichissantes sur le plan personnel. Ces missions pourraient dans un premier temps ne pas paraître avoir d'impact réel en termes de changement de pratiques. Pourtant, une prise de conscience s'est faite sur l'importance de leur mission de service public et d'une méthodologie à mettre en œuvre pour une bonne gestion municipale. Aujourd'hui, avec le regard croisé, les agents et partenaires suresnois se questionnent sur leur manière d'aborder leur travail et leurs pratiques au quotidien.

REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME :

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX, OUTIL DE MODIFICATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ?

Les échanges techniques à l'international peuvent avoir des impacts sur le plan personnel et professionnel pour les participants, mais également sur le plan des politiques publiques de la collectivité.

Pour que les impacts des échanges atteignent le niveau des politiques publiques, il est nécessaire de se poser les bonnes questions :

- Comment les échanges rejaillissent au-delà de la personne qui y participe ?
- Comment prolonger les impacts au-delà de l'échange, dans l'organisation et dans le temps ?
- Comment construire une démarche commune impliquant les différents services ?
- Comment inclure ces questions aux différentes étapes de la mission (préparation de la mission / retour de mission) ?

Cette démarche pose la question de la capacité des acteurs français d'une relation de coopération à agir en tant qu'acteurs de changement, certes pour les partenaires mais aussi pour eux-mêmes et pour leur propre structure.

Elle pose, en sens inverse, la question de la posture des acteurs haïtiens et de leur capacité à se positionner autrement que comme récipiendaires d'une aide, ce qui suppose d'exercer un certain esprit critique sur la relation tissée avec leur partenaire français.



2 / IMPLIQUER LE SERVICE JEUNESSE ANIMATION DE LA COLLECTIVITÉ FRANÇAISE DANS UN PROJET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

C'est dans cette logique de changement de prisme de la coopération que le service des Relations internationales de la ville de Suresnes a souhaité impliquer le service Jeunesse Animation dans le projet sur la jeunesse. Cette volonté repose sur un constat : il existe, en Haïti, une logique de solidarité de voisinage, dans un contexte peu institutionnalisé.

Ce potentiel peut être un support intéressant pour échanger avec les acteurs jeunesse de Suresnes et faire évoluer les postures, alors même que la municipalité de Suresnes construit un nouveau schéma de la politique jeunesse dans le but de remettre l'habitant au cœur du dispositif et de rendre les jeunes acteurs de leurs projets et de leurs démarches.

La participation des acteurs jeunesse de la ville de Suresnes à la visite d'une délégation de Cap-Haïtien, en novembre 2015, et le partage des préconisations du diagnostic social, ont permis d'identifier des points de convergence entre les deux territoires et des pistes de travail en commun.

REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME :
LA TRANSVERSALITÉ, VECTEUR DE SUCCÈS POUR LES PROJETS
DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE EN MATIÈRE D'ACTION SOCIALE

Les projets en matière d'inclusion économique et sociale font appel à différentes compétences. Pour les mener à bien, les services en charge des relations internationales ne peuvent les porter seuls. Plusieurs services au sein des collectivités doivent être mobilisés, et un décloisonnement entre services doit s'opérer.

L'approche internationale, grâce à la transversalité entre les services, est un gage de plus-value pour les services sociaux impliqués qui développent un regard critique sur leurs modes opératoires et évoluent vers plus d'efficacité.

Mais cela requiert :

- Un portage politique fort, pour faire face à des contraintes d'agendas souvent chargés et de priorités diverses des services à mobiliser ;
- Une connaissance mutuelle entre services sur les compétences et leurs rôles respectifs.

En impliquant le service Jeunesse Animation de la ville de Suresnes dans le projet, il ne s'agit pas d'appliquer les façons de faire de la collectivité au partenaire haïtien, mais plutôt d'échanger et de s'inspirer de ce qui fonctionne chez le partenaire. Le service Jeunesse Animation s'est rendu compte, grâce à l'échange avec la délégation de Cap-Haïtien, que les Haïtiens avaient des choses à lui apprendre en termes de mobilisation et d'implication des jeunes en tant que citoyens, et non en tant que simples consommateurs de services.

PAROLES D'ACTEURS

« Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, la première chose qui m'a marqué est que, malgré la pauvreté omniprésente, il y a de la joie de vivre. La mission que j'ai effectuée en ces lieux a concouru à la découverte de personnes dont le courage a valeur d'exemple.

En ce qui concerne la situation des enfants, le soutien à la parentalité me semble un enjeu majeur. En effet, en Haïti les enfants des rues et les enfants dans la rue ont peu d'occasions de vivre leur temporalité dans un statut d'enfant. Ils se retrouvent confrontés à une logique dans laquelle ils doivent gérer des problématiques d'adultes. Il me semble donc primordial de tenir compte du fait qu'ils ont avant tout besoin d'une attention affective et éducative afin de devenir dans le futur les acteurs d'un pays en pleine reconstruction. »

André Kutemba-Decamp,
Directeur de Suresnes Animation

3 / UN PROJET EN COURS DE RÉALISATION

Dans un premier temps, il s'agit de travailler au niveau des dispositifs, des structures et des agents, avant d'impliquer plus directement les jeunes dans une phase postérieure. L'idée du projet est de créer de la rencontre entre pairs. Le service Relations internationales de la ville de Suresnes a un rôle de facilitateur des échanges : dans la mesure où les participants français aux échanges peuvent avoir de prime abord des difficultés à comprendre ce qu'ils peuvent en attendre, le service Relations internationales renverse l'approche pour faciliter le lien entre les parties prenantes et démontre que les partenaires ne sont pas uniquement dans l'attente, et que la partie française peut également exprimer des besoins.

Le projet prévoit l'organisation d'un **forum jeunesse**, à Cap-Haïtien, dans le but de proposer aux jeunes un lieu d'information sur des thématiques qui les concernent (éducation, emploi, santé, sexualité...). Le forum doit permettre aux différents acteurs haïtiens de travailler ensemble pour faciliter la mise en œuvre de la politique jeunesse sur le territoire de Cap-Haïtien.

Les partenaires de la politique jeunesse de la ville de Suresnes leur apportent leur soutien dans l'organisation de ce forum. Le regard croisé entre partenaires doit permettre à chacun de réinterroger ses pratiques. Il est ainsi attendu que chacune des parties prenantes acquière un regard critique sur ses pratiques et qu'elles les fassent évoluer en s'inspirant des expériences des autres. Cette phase du projet est actuellement en cours de mise en œuvre, pour une finalisation en 2018.

REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS
SUR LE PROGRAMME :
QUE RETENIR DE CETTE DÉMARCHÉ ?

• La politique jeunesse fait appel à une multiplicité de domaines et de savoir-faire, qui rendent indispensable l'approche pluri-acteurs.

• Il est important d'impliquer les autres services de la collectivité dans les projets de coopération en les informant et les sensibilisant tout au long de l'année.



Ressources

· Sur le projet :
Ville de Suresnes, Coopération avec Cap-Haïtien (Haïti), [au lien suivant](#).

Contacts

Assemblée des Départements de France :
Simon Letonturier, conseiller Relations internationales :
simon.letonturier@departements.fr

Ville de Suresnes :
Camille Macabéo, chargée de la coopération décentralisée :
cmacabeo@ville-suresnes.fr

Crédits photos :
Ville de Suresnes

TERRINCLUS EST UNE DÉMARCHÉ FINANÇÉE PAR :



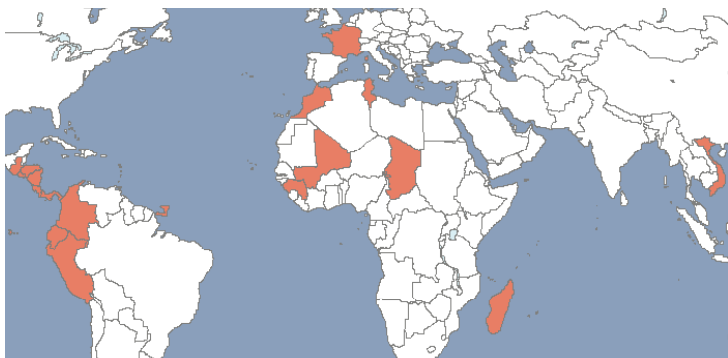
COOPÉRER AUTREMENT EN ACTEURS DE CHANGEMENT (CAAC)



Un programme d'échange et de réflexion sur l'évolution des pratiques de solidarité internationale vers la construction de solutions partagées à des enjeux communs. Ceci, grâce à des démarches englobant une pluralité d'acteurs.

PORTEUR : CFSI (COMITÉ FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE)

PARTENAIRES : COLOMBIE, COSTA RICA, EQUATEUR, GUATEMALA, GUINÉE, HONDURAS, MADAGASCAR, MALI, MAROC, NICARAGUA, PANAMA, PÉROU, SALVADOR, TCHAD, TUNISIE, VIETNAM, FRANCE.



THÉMATIQUES :



PARTICIPATION
CITOYENNE



INSERTION
PROFESSIONNELLE



COHÉSION
SOCIALE

PRÉCONISATIONS :



DIAGNOSTIC
ET
FORMALISATION



PARTAGE DES
ENJEUX ET
RÉCIPROCITÉ



PARTENARIAT
ET
PARTICIPATION



TEMPORALITÉ



SUIVI,
ÉVALUATION ET
RESTITUTION

QUELQUES CHIFFRES :

9	70	1,7
Nombre d'opérations pilotes mises en œuvre dans le cadre du programme.	Nombre de partenaires impliqués dans le programme.	Coût total (en millions d'euros) du projet.

POURQUOI CE PROJET EST-IL RETENU AU SEIN DE TERRINCLUS ?

La démarche Coopérer autrement en acteurs de changement (CAAC) ambitionne de renforcer l'action du CFSI et de ses membres, dans sa dimension pluri-acteurs, et leur permettre d'agir de manière cohérente vis-à-vis des nouveaux enjeux posés par le contexte international contemporain (globalisation, interdépendance territoriale, renforcement de la solidarité internationale pour répondre à la crise de repli identitaire actuel mais aussi comme réponse aux besoins de solidarité dans nos territoires).

Le programme CAAC repose sur deux axes principaux, qui rejoignent la logique des Objectifs de développement durable et constituent également le cœur de la démarche TERRINCLUS :

- **L'importance de rechercher des alliances entre acteurs pluriels pour construire des changements sociétaux durables**, comme prôné au sein de l'étude AGIR EN COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF : « *Les processus d'inclusion économique et sociale font appel à une multiplicité de domaines et de savoir-faire à mixer pour apporter des solutions les plus intégrées possibles aux personnes accompagnées.* » (page 85).
- **La nécessité de développer des projets de coopération qui sortent de la logique d'aide pour s'appuyer sur les interdépendances entre territoires et entre acteurs.** Le programme CAAC rejoint en cela la démarche TERRINCLUS, qui repose sur la nécessité de « *repousser les frontières séparant des pays « pauvres » qui auraient des problèmes à résoudre et des pays « riches » qui auraient des solutions, pour retenir une vision d'un monde aux défis communs, notamment celui de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui concerne tous les pays.* » (page 6).

Enfin, de la même manière que TERRINCLUS, le programme CAAC repose sur l'échange et la capitalisation à partir de démarches pilotes portées par les membres de la démarche.

LE PROJET

GENÈSE ET CONTEXTE

En 2004, le CFSI a engagé une démarche de renforcement, par la coopération, des organisations partenaires de la société civile au Sud. L'objectif était alors de les renforcer aux niveaux opérationnel, institutionnel et politique afin qu'elles puissent gagner en reconnaissance dans le dialogue politique.

Cette démarche s'est concrétisée par deux actions complémentaires :

- **Une action d'accompagnement des membres du CFSI vers le renforcement politique et institutionnel de leurs partenaires du Sud ;**
- **Des actions extérieures pilotées directement par le CFSI visant la structuration individuelle et collective d'organisations de la société civile et l'interaction avec les pouvoirs et politiques publics.**

Le programme CAAC est né des enseignements de ces deux types d'actions. Il a été élaboré collectivement par les membres du CFSI à partir de 2013, en vue d'agir sur la structuration du CFSI en tant que plateforme pluri-acteurs.

LES OBJECTIFS

Dans un monde globalisé où les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et les territoires sont interdépendants, le programme CAAC réfléchit et expérimente de nouvelles formes de coopération et des espaces d'échanges entre pairs, dans l'objectif d'encourager la concertation et la collaboration entre les acteurs publics, privés marchands et associatifs, qui, malgré leurs intérêts divergents, sont amenés à concevoir et mettre en œuvre des actions de réduction des inégalités et de respect des droits humains, en matière d'accès aux biens et services par exemple.

Ainsi, le programme cherche à long terme à :

- **Contribuer à la lutte contre les inégalités sociales et à la défense des droits humains par des changements sociétaux durables ;**
- **Promouvoir le principe de la solidarité internationale comme réponse à ces enjeux globaux par le développement de relations de société à société ;**
- **Renforcer le CFSI, en tant que plateforme pluri-acteurs, ses membres, partenaires et alliés à agir en cohérence avec ce contexte mondial.**

Pour ce faire, le programme vise à la mise en œuvre et la capitalisation de 9 opérations pilotes portées par les membres, et la construction d'une matrice de suivi-évaluation qui mesure le changement au sein des organisations. Ces changements ont trait aux relations partenariales, à l'identification d'enjeux communs, aux sujets de coopération...

LES ACTEURS

La démarche est portée par le CFSI, association loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1970 et composée de 23 organisations de la société civile engagées dans la solidarité internationale.

Le programme repose sur la mise en œuvre de 9 opérations pilotes portées par 10 membres du CFSI : Batik International, Cap Solidarités, la Confédération Générale du Travail (CGT), Coopération Atlantique Guinée 44, les Maisons Familiales Rurales, Essor, Geres, le Grdr, le Gret et le Secours Populaire Français.

Les opérations pilotes impliquent 70 partenaires issus de 15 pays différents.

Le dispositif de suivi-évaluation du projet est appuyé par le COTA. La capitalisation des opérations pilotes est animée par l'Institut de Recherche et Débat sur la Gouvernance (IRG).

LE FINANCEMENT DU PROJET

FINANCEUR	CONTRIBUTION
Agence Française de Développement	845 000 €
Fondation Abbé Pierre	200 000 €
Membres du CFSI et plateforme CFSI	645 650 €
TOTAL	1 690 650 €

FOCUS SUR...

« LES MIGRANTS, ACTEURS ET VECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE »

« Les migrants, acteurs et vecteurs de l'économie solidaire », projet porté par le Grdr, est l'une des neuf opérations pilotes du programme CAAC.

1 / UNE DÉMARCHE PORTÉE PAR LE GRDR

Le Grdr Migration – Solidarité – Développement est une association française de solidarité internationale créée en 1969 de la rencontre entre agronomes français et travailleurs migrants de la région du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal).

Le GRdr inscrit son action dans un monde où l'interdépendance entre continents, pays et régions se renforce, alors que les inégalités et la précarité augmentent ([voir la charte du Grdr](#)). L'ONG repose son action sur trois convictions principales :

- **La mobilité des hommes et des femmes est une chance pour les sociétés.** Elle est une nécessité pour la construction d'un monde de paix.
- **Les échanges entre personnes d'origines et de cultures différentes sont sources d'enrichissements.**
- **Dans la construction du monde de demain, nos sociétés en Afrique et en Europe sont liées.** Le Grdr fonde son action sur une vision positive de l'avenir de l'Afrique de l'Ouest, et tout particulièrement du Sahel.

Pour le Grdr, les migrants sont des révélateurs des inégalités et des disparités sur et entre les territoires d'origine, de transit et de destination. Ils participent à rendre caduque le paradigme Nord-Sud en renouvelant les pratiques de coopération autour d'enjeux partagés et des ODD.

En 2017, actif dans sept pays, le Grdr privilégie trois axes de travail :

- **La proximité** en accompagnement des dynamiques locales de développement ;
- **La valorisation des interdépendances** entre territoires d'ici et de là-bas ;
- **La production de connaissances** fiables et utiles aux acteurs.

Le Grdr a souhaité faire de l'un de ses projets, « Les migrants, acteurs et vecteurs de l'économie solidaire », l'une des opérations pilotes du programme Coopérer autrement en acteurs de changement du CFSI, afin de travailler particulièrement sur deux questions :

- **Quels enjeux sont réellement communs et partagés** sur les deux territoires en coopération décentralisée ?
- **Comment élargir le champ du travail en pluri-acteurs** autour de ces enjeux communs et ne laisser personne de côté (migrants, acteurs économiques...)?

2 / UNE DÉMARCHE LIANT MIGRATION ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

« Les migrants, acteurs et vecteurs de l'économie solidaire », lie deux territoires autour du lien entre migration et ESS :

• **Au Mali, la région de Kayes**, où le Grdr a contribué à créer un espace pluri-acteurs de réflexion sur les migrations : l'Espace Migration et Développement en région de Kayes (EDMK).

La région de Kayes est un territoire de migrations importantes. Une majorité des Maliens de France est originaire de cette région, et près de trente partenariats de coopération décentralisée entre collectivités françaises et collectivités de la région de Kayes encore actifs ont été impulsés par ces ressortissants. L'EDMK est une instance de concertation et de partage créée en 2008 par le Conseil régional de Kayes et dont l'animation a été confiée au Grdr, pour contribuer aux débats sur les politiques migratoires régionales, nationales voire internationales. Composé de 160 membres, il vise à déconstruire les idées reçues sur les migrations en intégrant les mobilités en tant que facteurs du développement territorial et moteurs de la coopération internationale.

Les questions économiques sont peu abordées au sein de cette instance à Kayes. Pourtant, les émigrés participent au développement économique de leur territoire d'origine, à travers des projets qui relèvent souvent de l'Économie sociale et solidaire. De plus, la majorité des entreprises d'extraction minière sont pourvoyeuses d'ouvriers qualifiés issus de l'immigration.

• **En France, la région des Hauts-de-France**, où est implantée une antenne du Grdr, à Lille.

L'antenne lilloise du Grdr œuvre particulièrement à l'internationalisation du territoire. En lien avec le réseau d'acteurs pour une économie solidaire (APES) en Hauts-de-France. Sensible à l'identification des migrants ayant des difficultés à monter leur entreprise ou à accéder à l'emploi, L'APES dispose d'un dispositif d'accompagnement de porteurs de projets d'économie sociale et solidaire, qui n'est pas adapté au public migrant.

Le projet « Les migrants, acteurs et vecteurs de l'économie solidaire » repose sur cet enjeu commun du lien entre migration et développement économique sur les deux territoires, entre des partenaires qui, au Mali, pensent la question migratoire mais ont des difficultés à l'articuler avec les enjeux économiques, et des partenaires, en France, qui sont spécialisés dans le domaine de l'économie sociale et solidaire mais ont des difficultés à y inclure les questions migratoires.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

Entreprendre autrement et replacer l'Homme au cœur de l'économie : « L'économie sociale et solidaire englobe toutes les activités économiques porteuses de sens, qui ont à cœur la solidarité, le bien-être des humains et le respect de l'environnement. L'économie doit être au service de l'Homme et non l'inverse. »

Les organismes d'ESS partagent les principes suivants :

- Des activités d'utilité sociale ;
- Les personnes plus importantes que le profit ;
- Un mode d'organisation démocratique ;
- Une implication et une coopération sur le territoire ;
- Un modèle économique mixte.

Source : Site Internet de l'APES

3 / TRAVAILLER SUR UN ENJEU COMMUN EN ACCOMPAGNANT DES PORTEURS DE PROJETS

Afin de travailler concrètement sur cet enjeu commun, le Grdr a choisi de mener conjointement deux démarches :

- **En Hauts-de-France**, en lien avec l'APES : identifier le décalage entre les offres de services des membres de l'APES vis-à-vis des projets portés par les migrants, et accompagner quelques immigrants porteurs de projets d'économie sociale afin de contribuer à faire évoluer les outils de la structure au service de ce public.
- **Au Mali**, au sein de l'EMDK : dresser un état des lieux des dynamiques d'ESS, identifier les dispositifs d'appui et leurs articulations avec les processus migration-développement et envisager une meilleure intégration des acteurs de l'ESS dans les rencontres de l'EMDK.



Une telle démarche doit permettre, au final, d'interroger l'internationalisation de l'économie sociale et solidaire afin d'adapter les outils et d'intégrer les deux approches.

L'implication du Grdr dans le programme Coopérer autrement en acteurs de changement lui permet :

- **D'offrir une caisse de résonance à son action** et à celle de l'Espace Migration et Développement dans la région de Kayes (EMDK) ;
- **D'aller plus loin dans ses pratiques** en ayant la possibilité de tester des démarches grâce à l'appui financier du CFSI et au soutien technique de l'IRG (capitalisation) et du COTA (suivi-évaluation) ;
- **De faire vivre son ambition politique du « coopérer autrement »**, grâce au travail d'échange entre membres du programme.

REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME : UN RENOUVELLEMENT DES DÉMARCHES VIA L'APPROCHE « MIGRATION »

- Travailler sur le lien entre migrations et économie sociale et solidaire permet de déconstruire les visions négatives des migrations en se focalisant sur leur valeur ajoutée.
- Les migrations constituent une thématique de politique publique dont les collectivités doivent s'emparer. Les services en charge des relations internationales peuvent avoir un rôle à jouer pour améliorer les politiques publiques sur cette thématique. Pour autant, les collectivités ont souvent des difficultés à s'en emparer.

UN QUESTIONNEMENT

- Le renouvellement de l'approche de la coopération, de l'aide traditionnelle vers de la coopération sur des enjeux partagés, nécessite un changement de posture de part et d'autre dans les pratiques partenariales. Ce changement de posture est-il pleinement intégré par les partenaires du Sud ? Comment créer des relations réellement horizontales ?



Ressources

· Sur le CFSI :

Présentation du programme CAAC, [au lien suivant](#).

· Sur le Grdr :

Charte du Grdr [au lien suivant](#).

Présentation du projet «Les migrants, acteurs et vecteurs de l'économie solidaire» [au lien suivant](#).

Contacts

Assemblée des Départements de France :

Simon Letonturier, conseiller Relations internationales :

simon.letonturier@departements.fr

CFSI :

Astrid Frey, responsable programme société civile :

frey@cfsi.asso.fr

Grdr :

Olivier Lemasson, chargé des partenariats Afrique et Europe :

olivier.lemasson@grdr.org

Crédits photos :

Grdr

TERRINCLUS EST UNE DÉMARCHÉ FINANÇÉE PAR :



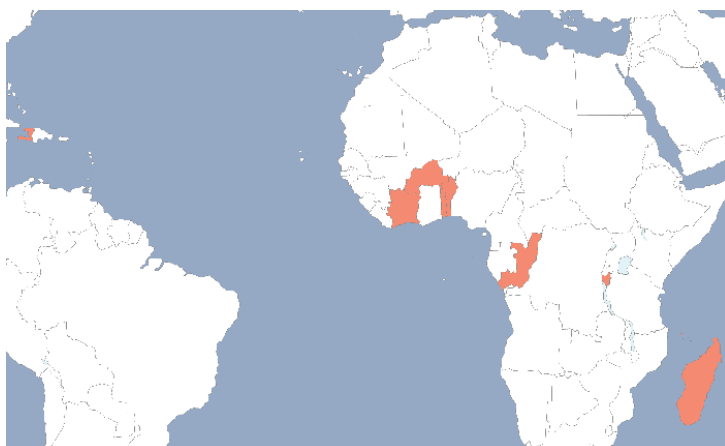
PRISME ET LES APPROCHES ORIENTÉES CHANGEMENT

Une démarche pour mobiliser les acteurs d'un territoire autour d'un projet commun de long terme, puis évaluer les changements qualitatifs qui se produisent progressivement.



PORTEUR : RESEAU F3E

PARTENAIRES : BÉNIN, BURKINA FASO, BURUNDI, COMORES, CONGO, CÔTE D'IVOIRE, HAÏTI, MADAGASCAR, TOGO, FRANCE



PRÉCONISATIONS :



QUELQUES CHIFFRES :

2014	4	28
Date de démarrage du programme.	Durée (en années) du programme.	Nombre d'organisations membres du programme.

POURQUOI CE PROJET EST-IL RETENU COMME UNE DÉMARCHE PILOTE DE TERRINCLUS ?

Le F3E a été fortement impliqué dans la rédaction de l'étude AGIR EN COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL, DURABLE ET INCLUSIF. Par la suite, le F3E a poursuivi son implication dans TERRINCLUS pour partager son expertise avec les membres du projet et s'enrichir des échanges entre les partenaires de la démarche. Plusieurs membres du F3E sont impliqués dans TERRINCLUS.

Les innovations méthodologiques portées par le F3E, dans le cadre du programme PRISME, favorisent la **mobilisation des acteurs** d'un territoire et/ou des partenaires, de façon à **définir collectivement une action de coopération**. Le principe est d'abord de se projeter dans une perspective de long terme, puis de **suivre et évaluer les impacts qualitatifs qui se produisent réellement** sur les territoires, notamment les changements qui s'opèrent chez et entre les acteurs.

Ainsi, le programme PRISME répond à plusieurs préconisations de l'étude AGIR EN COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL, DURABLE ET INCLUSIF, en particulier :

DIAGNOSTIC ET FORMALISATION :

Inclure un maximum de parties prenantes potentielles du projet dès la phase de diagnostic.

PARTENARIAT ET PARTICIPATION :

Identifier et réunir les acteurs locaux dans leur multiplicité d'engagements, d'actions et d'expertises.

PARTAGE DES ENJEUX ET RECIPROCITÉ :

Faire du projet un lieu d'innovations sociales pour l'ensemble des partenaires.

SUIVI, ÉVALUATION, RESTITUTION :

Aborder, dès le montage du projet, l'importance du suivi et de l'évaluation des objectifs, notamment pour se doter d'une culture commune.

LE PROJET

GENÈSE ET CONTEXTE

Le F3E avait constaté les difficultés ressenties par ses membres dans la planification et le suivi-évaluation des projets portant sur des dimensions qualitatives (renforcement des capacités, renforcement institutionnel, gouvernance territoriale, sensibilisation...). Aussi, le F3E a souhaité développer des outils permettant la mesure de ces éléments. Partant de ce constat, un travail bibliographique a été réalisé en lien avec un groupe de travail et a abouti à la publication du guide « Agir pour le changement » (2014).

Suite à cela, plusieurs membres du F3E se sont portés volontaires pour mettre en place le type d'approches préconisées par l'étude sur des territoires et des projets différents. Cette phase opérationnelle, appelée PRISME (pour Programme d'innovations méthodologiques pour planifier, suivre et évaluer des processus de changement) a débuté en juillet 2014. Le programme tire son nom de l'idée qui lui est associée : changer de regard, de « prisme », sur les projets et programmes de coopération internationale. En effet, au-delà de la méthodologie, c'est bien une évolution dans les postures et les façons d'envisager la coopération qui est en jeu.

LES OBJECTIFS

Le programme PRISME a pour ambition d'apporter des solutions méthodologiques innovantes pour planifier, suivre et évaluer des processus de changement visés par les accords de coopération.

Ce programme se décline en 3 volets :

- **Expérimenter des méthodologies innovantes.**

Il s'agit de développer des méthodologies sur mesure, afin de formaliser une vision du changement à long terme et d'en faire le suivi-évaluation. Ce sont les « approches orientées changement ».

- **Capitaliser sur les expérimentations.**

Les échanges entre les membres du programme permettent de capitaliser les enseignements chemin faisant. Une attention est portée à l'appropriation de ces expérimentations par les organisations impliquées, au-delà des individus.

- **Diffuser et démultiplier les outils et enseignements tirés.**

Un travail d'échange et de diffusion est entrepris en lien avec différents réseaux.

La capitalisation des expérimentations menées par les membres du PRISME a permis d'élaborer une boîte à outils accessible en ligne.

LES ACTEURS

Le projet est porté par le réseau F3E, association française qui œuvre pour l'amélioration des pratiques et l'apprentissage des organisations dans le domaine de l'impact et de la qualité de l'action sur les questions de coopération internationale.

14 membres du F3E (13 ONG et une collectivité, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise), sont porteurs d'expérimentations. Avec leurs partenaires, ce sont 28 organisations, de dix pays différents, qui sont impliqués dans le programme.

L'Agence Française de Développement (AFD), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et la Fondation de France sont étroitement associées aux réflexions menées au sein du programme.



FOCUS SUR...

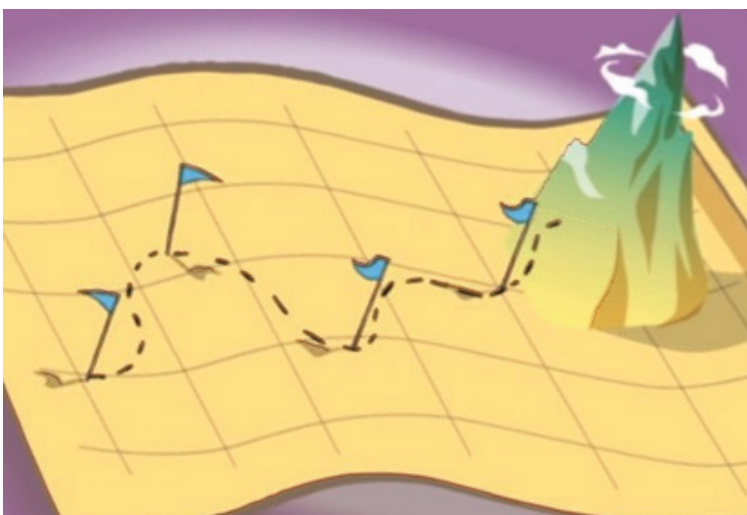
LES APPROCHES ORIENTÉES CHANGEMENT (AOC)

Les « approches orientées changement » (AOC) sont un ensemble d'outils et de méthodes pour planifier, suivre et évaluer des actions dont le but est d'accompagner le changement. Elles se concentrent sur les dimensions qualitatives des projets de coopération : renforcement des capacités, gouvernance territoriale, sensibilisation... Il ne s'agit pas d'une méthodologie donnée, mais d'un ensemble de méthodes qui se retrouvent autour de principes communs, d'un même « esprit ».

1 / L'INTÉRÊT DES AOC

Les approches orientées changement sont utiles dans le cadre de démarches à long terme, qui visent à faire changer les acteurs dans leurs pratiques professionnelles, leurs comportements, leurs représentations, leurs relations les uns par rapport aux autres. C'est donc particulièrement adapté aux démarches de coopération internationale dans le domaine de la lutte contre les vulnérabilités et les exclusions, qui se fondent sur les échanges entre acteurs, le renforcement de capacités et l'appui institutionnel.

Alors que les porteurs de projets peuvent se sentir désarmés lorsqu'il s'agit de planifier, de suivre et d'évaluer de telles démarches, les approches orientées changement leur fournissent des outils méthodologiques adaptés.



Les approches orientées changement permettent :

- **D'aborder de façon réaliste l'évaluation de l'impact de programmes complexes ;**
- **De revenir aux finalités profondes de son action ;**
- **De mieux préciser le rôle de chaque partie prenante, et la manière de suivre ensemble les effets de nos actions communes.**

2 / LES PRINCIPES CLÉS DES AOC

Ce qui distingue les AOC d'une démarche « projet » :



- **Partir d'une vision positive de l'avenir plutôt que des problèmes.**

On se situe au fond dans une logique de vision politique (ce qui ne dispense pas de faire une analyse fine du contexte et des problèmes, bien sûr).

- **S'intéresser aux acteurs et pas qu'aux actions.**

L'inclusion économique et sociale est liée au parcours d'évolution des personnes vulnérables et des acteurs qui les accompagnent. L'essentiel est donc de mieux comprendre ces parcours et de les suivre, pour pouvoir agir dessus. C'est un gage de pérennité.

- **Réfléchir à la progression d'une situation, les étapes successives de changement par lesquelles nous pouvons passer avant d'atteindre notre vision.**

Bien souvent, on a d'un côté des finalités assez lointaines, de l'autre des activités concrètes assorties de réalisations. Entre les deux, il manque des marches à l'escalier qui mène vers la vision.

- **Organiser une planification et un suivi collectifs de notre projet, en intégrant dans la réflexion les acteurs-clés qui composent l'environnement du projet.**

Ceci permet de fédérer ces acteurs et de les renforcer. Le suivi-évaluation participatif constitue également un moyen pour maintenir une dynamique collective dans la durée, et s'acheminer progressivement avec les acteurs du territoire vers la vision.

3 / UNE BOÎTE À OUTILS ACCESSIBLE EN LIGNE

Fruit de la capitalisation menée au sein du programme PRISME, une boîte à outils est disponible en ligne sur le site du F3E.

Tout le matériel nécessaire pour animer une démarche inspirée des AOC, étape par étape, est proposé dans cette boîte à outils.

Celle-ci comporte plusieurs vidéos explicatives et une quarantaine de ressources à télécharger : supports d'animation, exemples de réalisations...

C'est le fruit d'un travail d'expérimentation, encore en cours, qui va se parfaire avec le temps. En particulier, la mise en œuvre du suivi-évaluation des changements est en cours de capitalisation.

L'EXEMPLE DE CERGY-PONTOISE

Dans le cadre du PRISME, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise a mis en œuvre les approches orientées changement dans son partenariat avec la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes, en Haïti.

L'idée est de structurer la démarche de gouvernance des acteurs du territoire intercommunal. A cet effet, un atelier, réunissant les représentants de différentes catégories d'acteurs, a été mis en place en septembre 2015 en Haïti afin d'analyser le contexte et d'établir les chemins de changement des différents acteurs. Depuis, plusieurs temps collectifs ont été organisés pour enrichir et valider ces chemins, et commencer à faire le suivi-évaluation des changements qui s'opèrent réellement sur le terrain.

Cette démarche, centrée sur les acteurs du territoire (gouvernance), s'articule avec une planification territoriale sectorielle (aménagement du territoire, économie, etc.).

Cette démarche a été également profitable à la collectivité française, qui est en train d'étudier la manière dont la démarche pourrait être reprise et utilisée en interne et sur son territoire.





Ressources

· F3E, COTA, *Agir pour le changement. Guide méthodologique pour accompagner des processus de changement « complexe » : analyser, planifier, suivre et évaluer*, avril 2014, [au lien suivant](#).

· Boîte à outils du PRISME, [au lien suivant](#).

· F3E, *Les « approches orientées changement » : de quoi s'agit-il ?*, octobre 2014, [au lien suivant](#).

Contacts

Assemblée des Départements de France :
Simon Letonturier, conseiller Relations internationales :
simon.letonturier@departements.fr

F3E :
Bruno de Reviere, coordinateur du pôle « Secteurs et partenariats » :
b.dereviere@f3e.asso.fr

Crédits photos :
F3E
Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

TERRINCLUS EST UNE DÉMARCHÉ FINANÇÉE PAR :



LE PROGRAMME CONCERTÉ PLURI-ACTEURS FRANCE-TUNISIE « SOYONS ACTIFS / ACTIVES »



Un programme de coopération entre la France et la Tunisie visant au renforcement des capacités des organisations dans la lutte contre les inégalités.

PORTEUR : ASSOCIATION SOLIDARITÉ LAÏQUE

PARTENAIRES : PLUSIEURS ORGANISATIONS FRANCO-TUNISIENNES



THÉMATIQUES :



JEUNESSE



INSERTION
PROFESSIONNELLE



PARTICIPATION
CITOYENNE

PRÉCONISATIONS :



PARTENARIAT ET
PARTICIPATION



TEMPORALITÉ



SUIVI,
ÉVALUATION,
RESTITUTION



PARTAGE DES
ENJEUX ET
RÉCIPROCITÉ

QUELQUES CHIFFRES :

14 000

Nombre de citoyens
bénéficiaires du
programme.

52

Nombre de projets
soutenus par le
programme.

70

Nombre de partenaires
membres du
programme.

POURQUOI CE PROJET EST-IL RETENU COMME UNE DÉMARCHÉ PILOTE DE TERRINCLUS ?

L'étude AGIR EN COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF souligne l'importance de la démarche pluri-acteurs dans les projets de coopération autour de l'inclusion économique et sociale.

Le programme de Solidarité Laïque répond à ces préconisations avec comme idée globale de « repousser les frontières d'actions de chaque catégorie d'acteurs pour prendre résolument le parti de la démarche multi-acteurs » (page 7).

Ainsi, la démarche pilote portée par Solidarité Laïque répond à plusieurs préconisations de l'étude :

SUIVI, ÉVALUATION ET RESTITUTION :

- Élargir et partager progressivement la volonté de suivi et d'évaluation des objectifs.
- Co-construire les outils de suivi entre partenaires.
- Aborder l'évaluation comme une opportunité.

PARTENARIAT ET PARTICIPATION :

- Identifier et réunir les acteurs locaux dans leurs multiples engagements, d'actions et d'expertises.

TEMPORALITÉ :

- Penser le projet sur le temps long.
- Conduire le projet par étapes successives.
- S'assurer d'une maîtrise d'ouvrage du projet pleinement portée par les acteurs locaux et privilégier les démarches ascendantes.

PARTAGE DES ENJEUX ET RECIPROCITÉ :

- Faire du projet en coopération un lieu d'innovations sociales pour l'ensemble des partenaires, supposant de penser en termes « d'enjeux partagés ».

Par ailleurs, la démarche contribue aux Objectifs de développement durable suivants :
ODD 4 : Education de qualité
ODD 10 : Inégalités réduites

LE PROJET

GENÈSE ET CONTEXTE

Quelques mois après la révolution tunisienne de fin 2010 – début 2011, des tunisiens en exil se tournent vers Solidarité Laïque en France pour partager avec ses membres leurs questionnements sur la période de transition démocratique qui s'ouvre et l'avènement d'une société tunisienne maintenant les valeurs de la laïcité. C'est de là qu'émerge l'idée de construire, entre acteurs tunisiens et français, un Programme Concerté Pluri-Acteurs, désormais connu sous le nom « Soyons Actifs/Actives » qui démarre en 2012 dans sa phase pilote.



La lutte contre les inégalités sociales et territoriales est retenue par tous les acteurs du programme comme le point de rencontre entre les questions de démocratie et les questions de développement. Cette question concerne tous les acteurs, locaux et nationaux, publics et privés, ce qui appelle une approche multithématiques et pluri-acteurs. Apporter des solutions concrètes et durables pour faire reculer ces inégalités requiert que des rapprochements, du dialogue et des alliances soient tissés progressivement entre toutes les parties prenantes concernées. C'est à cela que le programme va s'atteler pendant les 10 années de son déroulement, à partir du démarrage officiel du format PCPA, en janvier 2016.

LES OBJECTIFS

Le programme concerté pluri-acteurs « Soyons Actifs/Actives » vise à réduire les inégalités d'accès aux droits en mettant l'accent sur trois dimensions fondamentales :

- **L'éducation.**
- **L'insertion socio-professionnelle.**
- **La démocratie participative.**

LES ACTEURS

Le porteur de la démarche, Solidarité Laïque, est une union de 50 organisations, diverses dans leurs objets et leurs cibles, mais partageant une vision commune de la coopération. Ils agissent collectivement auprès des politiques pour le respect des droits fondamentaux en France et à l'international.

70 partenaires, tunisiens et français, ont progressivement intégré le partenariat :

- **Des acteurs associatifs tunisiens, locaux et nationaux. Certains sont nés après la révolution de 2011, d'autres structurent de longue date la société civile tunisienne.**
- **Du côté français, de nombreuses associations, syndicats ou confédération syndicales, et coopératives sont parties prenantes du projet.**
- **Deux binômes de coopération décentralisée sont engagés : la Région Pays de la Loire et le Gouvernorat de Gafsa, l'ex Région Rhône-Alpes et le Gouvernorat de Monastir.**

Les autorités locales tunisiennes sont nommées par le pouvoir central, ce qui tend à limiter leur pleine autonomie pour entrer à ce jour dans le partenariat. Cependant, des élections locales sont prévues pour fin 2017. Elles permettront de porter à la gouvernance des territoires des assemblées démocratiquement élues, et favoriseront l'implication des collectivités dans le programme.

LE FINANCEMENT DU PROJET

FINANCEUR	CONTRIBUTION
Agence Française de Développement	2 594 653 €
Solidarité Laïque	398 726 €
Montant à mobiliser	717 924 €
TOTAL	3 711 303 €

FOCUS SUR...

LA CONSTRUCTION D'UN PARTENARIAT PLURI-ACTEURS POUR LUTTER CONTRE LES EXCLUSIONS

La démarche pilote menée par Solidarité Laïque au sein de TERRINCLUS porte sur la construction d'un partenariat pluri-acteurs dans le domaine de la lutte contre les vulnérabilités et les exclusions.

1 / LES DIAGNOSTICS CITOYENS : INTERCONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DES RÉALITÉS DE TERRAIN



Entre 2012 et 2014, une phase pilote a été mise en place pour appréhender l'évolution du contexte politique en Tunisie et effectuer un diagnostic de la société civile tunisienne et de ses besoins à court et long terme. Des diagnostics citoyens ont été réalisés pour identifier et analyser les réalités vécues par les populations victimes d'inégalité.

Les diagnostics citoyens sont des évaluations, circonscrites à un territoire et élaborées par des acteurs locaux, visant à établir une image sensible du territoire sur un sujet spécifique (emploi, éducation, genre, environnement...). A partir d'une équipe d'acteurs locaux, accompagnée sur le plan méthodologique par des partenaires tunisiens et français, des enquêtes ont été menées sur l'accès effectif à un ou plusieurs droits.

Huit diagnostics ont été menés sur la période avec une triple finalité :

- Identifier les réalités de terrain des inégalités afin de construire dans la période suivante du programme des projets pour remédier aux problématiques identifiées.
- S'ouvrir vers son territoire et ses différents acteurs dans une logique de construction collective associant peu à peu les acteurs intéressés à travailler ensemble.
- Identifier le potentiel et les conditions d'inclusion de chaque territoire.

Les diagnostics se sont appuyés sur des temps de formations, des échanges de volontaires entre la France et la Tunisie, des entretiens individuels, des questionnaires, des séminaires publics, des caravanes d'informations et des tables rondes.

2 / LA CONSTRUCTION D'UNE VISION COMMUNE VIA LA DÉFINITION DE DÉFIS PARTAGÉS

En partant des diagnostics citoyens et des trois grandes problématiques mobilisatrices identifiées tant en France qu'en Tunisie (à savoir l'éducation, l'insertion socio-professionnelle et la citoyenneté), l'ensemble des partenaires se sont réunis en ateliers sur quatre jours pour définir les défis communs et tracer les « chemins de changement » de chacun des acteurs français et tunisiens.

LES APPROCHES ORIENTÉES CHANGEMENT

Pour définir ces défis communs et tracer les « chemins de changement » des différents acteurs, Solidarité Laïque s'est appuyée sur la méthodologie des Approches Orientées Changement (AOC), développées par le F3E - association française dont l'une des missions est d'accompagner l'amélioration de la qualité et des résultats des partenariats de coopération - dans le cadre de son programme PRISME.

Cette démarche pose le principe de la primauté de l'accompagnement des acteurs vers les changements nécessaires pour atteindre des résultats durables et pleinement adaptés au contexte dans lesquels ils s'inscrivent.

Cette démarche « orientée changement » se décline en 5 étapes :

- Analyser le contexte
- Définir une vision collective du changement
- Tracer des chemins de changement
- Définir des activités et stratégies
- Organiser le suivi-évaluation.

Ces « chemins de changements » sont les moteurs de ces problématiques sur une période de dix ans. Ce sont ainsi sept défis qui ont été adoptés par l'Assemblée des membres :

Sur l'éducation :

- **Faire évoluer le modèle d'éducation pour y intégrer davantage la citoyenneté, la lutte contre les discriminations, les droits humains, l'écologie et le genre.**
- **Favoriser le lien entre l'éducation formelle, informelle et non-formelle à travers le renforcement des associations d'éducation populaire.**
- **Renforcer l'égalité des droits pour permettre un meilleur accès pour tous à l'éducation.**

Sur l'insertion socio-professionnelle :

- **Contribuer à l'élaboration et l'application d'une loi sur l'économie sociale et solidaire.**
- **Contribuer à promouvoir l'emploi décent et durable en adéquation avec les enjeux territoriaux.**
- **Contribuer à améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi pour faciliter le lien entre l'offre et la demande.**

Sur la concertation pluri-acteurs :

- **Diffuser et inspirer une méthode de travail PCPA à l'échelle nationale.**

3 / L'ÉLABORATION DES MODALITÉS COMMUNES DE TRAVAIL

Deux instances de gouvernance partagée ont été mises en place :

- **L'Assemblée plénière**

Cette assemblée réunit l'ensemble des structures de la société civile et collectivités membres du programme. Elle est régie selon le principe d'une voix par membre.

- **Un comité de pilotage.**

Composé de douze membres élus par les membres de l'Assemblée, le comité de pilotage est constitué pour une période de deux ans. Des membres de droit (bailleurs de fonds, ministères tunisiens) y participent. Le comité de pilotage est l'espace de dialogue stratégique du programme. Solidarité Laïque y participe en tant que garant de l'ensemble du programme.

Une équipe de permanents salariés du programme, basée en Tunisie et en France, a pour mission d'animer le réseau, d'accompagner ses acteurs, de faire vivre les instances de gouvernance, de valoriser les expérimentations de terrain, de procéder à l'instruction des projets et d'assurer le suivi financier du programme.

REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME : UN REGARD CRITIQUE SUR LE PROGRAMME

Les acteurs se sont positionnés sur un vrai plan horizontal de partenariat, évitant les postures traditionnelles de financeurs vs. bénéficiaires.

Le partenariat a été interrogé dès le démarrage sur les valeurs partagées et sur les principes de coopération et les modes de travail, avec la co-construction d'une charte à respecter par chaque partenaire : un partenariat de droits et de devoirs partagés par tous. L'interconnaissance est perçue comme préalable à une opérationnalité réussie.

Les temps de la démocratie collective sont aussi importants que les temps de montage et de mise en œuvre de projets de terrain dans la réussite d'un programme de renforcement des capacités des organisations, particulièrement ici dans la lutte contre les inégalités.

4 / LE MONTAGE ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE TERRAIN

Pour le montage des projets, des règles de sélection et de financement sont co-construits par les membres du Comité de pilotage. Ces règles sont ensuite soumises à l'Assemblée plénière pour adoption. Aussi, des critères retraçant les avancées attendues sont établis et permettent un meilleur suivi des projets.

REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME : UN AXE DE PROGRÈS

Le programme pourrait évoluer vers plus de réciprocité, permettant la production de diagnostics citoyens et de projets portés par des jeunes de territoires français. Ces projets pourraient bénéficier de l'apport du savoir-faire et de méthodes capitalisées par les tunisiens et de cofinancements mobilisés sur l'enveloppe du programme.



Ressources

- Sur le programme
Le site internet du PCPA, [au lien suivant](#).
Sur les réseaux sociaux, [au lien suivant](#).
- Sur les démarches orientées changement
Le site internet du F3E, [au lien suivant](#).

Contacts

Assemblée des Départements de France :
Simon Letonturier, conseiller Relations internationales :
simon.letonturier@departements.fr

Solidarité Laïque :
Guilhem Arnal, responsable du PCPA:
garnal@solidarite-laique.org

Hela Chebbi, chargée de communication du PCPA,
comsoyonsactifs@solidarite-laique.org

Crédits photos :
Solidarité Laïque

TERRINCLUS EST UNE DÉMARCHÉ FINANÇÉE PAR :





Assemblée des Départements de France

6, rue Duguay-Trouin
75006 PARIS

-
www.departements.fr
01 45 49 60 20

TERRINCLUS EST UNE DÉMARCHE FINANCÉE PAR :

